

La Feuille de **BÉLÂBRE**

www.ville-belabre.fr

Novembre 2020 N° 12



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 3 | Editorial | 32 | Comédie Bélâbraise |
| 7 | Symctom | 33 | Amicale Bélâbraise Boules Lyonnaises |
| 8 | Réalisation budgétaire 2019 | 34 | Association des Parents d'Elèves |
| 10 | Budget primitif principal 2020 | 35 | Bibliothèque - Don du sang |
| 12 | Budget assainissement
2019/2020 | 36 | Pomme d'Api |
| 16 | Subventions aux associations
pour 2020 | 37 | Maintien à domicile |
| 16 | Chantiers citoyens | 38 | Prêt et dons de documents
Billard |
| 18 | Commissions communales | 39 | Bel'Arbre à Cames |
| 20 | Outils de communication
de la commune | 40 | Association Pétanque Bélâbraise
Club dessin peinture - ACPG |
| 21 | Associations de Bélâbre | 41 | Infos de l'eau |
| 22 | Résumés derniers conseils
municipaux | 42 | Comité des Fêtes |
| 24 | GDMA - Scrabble | 44 | Bilan de la saison touristique |
| 25 | Groupe Mémoire Bélâbraise
Club de gym. | 46 | Marche Occitane-Val d'Anglin |
| 26 | Bel Arbre à Musique (BAM) | 47 | Parc Naturel Régional de la Brenne |
| 27 | Golf des rosiers | 48 | Un peu d'histoire |
| 28 | Association pour le Patrimoine du
Pays de Bélâbre | 50 | Souvenir Français |
| 30 | Société Sportive Bélâbraise | 51 | Etat Civil |

Annie Brulon



Ce n°12 de novembre est dédié à la mémoire d'Annie Brulon qui nous a quittés le 5 octobre 2020.

Le temps de son mandat municipal Annie a participé activement à la rédaction de la feuille de Bélâbre.

Nous garderons d'Annie le souvenir d'une personne souriante, toujours disponible et à l'écoute .

Directeur de publication : Laurent LAROCHE

Conception, réalisation : la Commission Communication

Aude DESTOUCHES, Aline DUFAYET, Alain LACQUEMENT, Nicole LEDROIT, Claire MAIMIN
Claude MAIMIN, Vincent MANTEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE

Impression : imprimerie MATARESE

Photo couverture : Vincent Manteau

EDITORIAL DU MAIRE

2020 année difficile...

La grave crise sanitaire qui frappe le pays depuis mars a des répercussions sur tout le territoire et sur notre commune. Des répercussions sur la santé des habitants auxquels nous pensons et adressons nos vœux de bon rétablissement. Sur nos aînés, sur les personnes seules, sur les familles impactées par le chômage partiel... Nous avons mis en place au printemps dernier et renouvelé cet automne une cellule de suivi afin que toutes les situations délicates soient gérées au mieux, en fonction de nos moyens bien sûr. Nous comptons également sur la solidarité des Bélâbrais, solidarité qui s'exerce toujours dans les moments difficiles. Solidarité et bienveillance sont les mots que nous aimerions voir se concrétiser en actions, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année qui ne seront pas comme d'habitude.

Des répercussions sur le tissu économique local : vous le savez, la commune n'a plus la compétence économique, mais cela ne nous empêche pas d'être à l'écoute des artisans, des commerçants, des professions intermédiaires, des auto-entrepreneurs et des agriculteurs. La mairie est toujours le lieu de recensement des difficultés des uns ou des autres. C'est aussi un lieu de transmission vers les instances qui aident les entreprises.

Je remercie les commerçants qui font également des efforts pour les personnes non mobiles (livraisons à domicile). Et je vous demande, à la veille des fêtes de fin d'année, de soutenir par vos achats le commerce local qui ne doit pas seulement exister en période de crise. Les commerces de proximité jouent toujours leur rôle de maillon essentiel. Nous avons de la chance d'avoir des commerces, des entreprises, des professions libérales ! C'est ce qui fait aussi l'attractivité de notre commune.

Je remercie les professionnels de santé, les aides à la personne pour leur dévouement vers celles et ceux qui sont dans le besoin. Jamais nous n'aurons assez de mots pour dire combien ces personnes sont nécessaires à la société et qu'elles soient mieux rémunérées, mieux reconnues et encouragées.

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à vous déplacer, malgré la crainte du virus, pour exprimer votre vote. L'équipe renouvelée n'a pu se mettre au travail que fin mai. Au nom du conseil municipal, je tiens à vous exprimer toute notre reconnaissance. Depuis le 25 mai, le conseil a choisi de me renouveler comme maire (indemnité mensuelle : 1 355,82€), a désigné 1ère adjointe Suzanne Marchand (359,99€) , 2ème adjoint Alain Nevière (359,99€) , et 3ème adjoint Paul Jeanneau (201,86€).

Le nouveau conseil réuni en un premier séminaire a eu une présentation exhaustive de la fonction de conseiller municipal, la connaissance de la commune et de son budget. Et un second séminaire sur les projets réalisés, en cours et à venir.

Le conseil municipal de juillet a pris la décision importante de modifier les taux des taxes foncières. Pourquoi ? Parce qu'après 6 années de mandat, nous subissons la baisse des dotations de l'Etat. Nous anticipons une possible baisse de notre ressource principale (la taxe d'habitation) aujourd'hui compensée par un prélèvement sur le budget des départements mais jusqu'à quand ? Et la crainte de la disparition de la dotation dite de centre bourg à l'horizon 2023, dotation qui aujourd'hui est de plus de 80 000 euros.

.../...

Augmenter pour anticiper notre marge de manoeuvre budgétaire et pour réaliser un programme de travaux de voirie important sur plusieurs années, avec plusieurs tranches : réfection des trottoirs, sécurisation de la circulation des piétons et amélioration de notre environnement proche.

Je sais combien cette augmentation peut-être difficile pour chacun d'entre nous mais sans celle-ci nous allions vers un avenir compliqué en matière de budget et de projets.

Cette augmentation s'accompagne aussi d'un programme d'économies sur le fonctionnement : à titre d'exemple, le remplacement, ces dernières années, de près de la moitié de notre éclairage public par des lampes "basse consommation" génère une économie de 30 % de notre facture d'énergie. D'autres économies peuvent être réalisées pour dégager une marge budgétaire afin d'améliorer notre cadre de vie.

Depuis juillet, j'ai également été élu 1er vice-président de la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin, avec une équipe renouvelée conduite par Mathieu Moreaux, le nouveau maire de Chaillac. Nous avons exprimé avec cette équipe la volonté d'un réel changement de gouvernance au service des communes, du territoire et de nos concitoyens. Je suis délégué au développement socio-économique, chargé du personnel et des relations intra et extra-communautaires.

Depuis le 18 septembre, j'ai aussi été élu président du Parc naturel régional de la Brenne. Je succède à Jean-Paul Chanteguet, président du PNR depuis sa création, il y a 30 ans. Il y a 6 mois je ne pensais pas à ce mandat, bien loin de moi cette idée. Mais les bouleversements des élections municipales en ont décidé autrement. J'ai été sollicité par des élus du territoire du PNR et du Département. Et après avoir longuement réfléchi, j'ai accepté. Mais pas à n'importe quel prix ! J'ai souhaité être un candidat rassembleur au-delà des idées politiques, et j'ai négocié une candidature unique en dehors de tout clivage. Le Parc naturel doit servir tous les habitants.

Mon rôle : rassembler pour faire de cet espace, un territoire d'exception en matière environnementale, mais aussi pour le développement économique, le tourisme, la santé, la culture et le patrimoine. Un Parc naturel c'est un laboratoire d'idées. Le mandat de 6 années est bénévole, donc non indemnisé. C'est comme cela depuis sa création, c'est la volonté des élus.

Pour exercer tout cela, je serai en pré-retraite à compter du 15 avril prochain et pourrai donc me consacrer pleinement et sereinement à ces tâches qui m'ont été confiées et qui m'honorent.

La Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin et la commune de Bêlâbre, ne peuvent que sortir gagnantes de cette promotion. En 2025 la charte du Parc sera renouvelée avec pour objectif d'intégrer toutes les communes de la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin. Je serai un acteur passionné pour convaincre mes collègues de nous rejoindre au sein du Parc.

Nos projets en cours :

Le plan d'eau, après une interruption obligatoire, liée à la crise COVID 19, à l'heure où j'écris ces lignes, les travaux doivent reprendre ; les entreprises Duval et Agriconcept désignées par l'appel d'offres, malgré quelques difficultés d'ordre réglementaire, sont à pied d'oeuvre.

.../...

Le plan d'eau sera ouvert le 1er juillet 2021, rien ne s'y oppose, en espérant que la crise sanitaire sera derrière nous. Je rappelle ici par souci de transparence le coût de cet équipement de développement touristique et réclamé par les commerçants locaux.

Coût des travaux hors taxe : 282 525 €

Subvention ETAT : 76 388 €

Subvention REGION : 76 817 €

Subvention DEPARTEMENT : 49 959 €

Reste à charge pour la COMMUNE : 79 361 €

La place de la mairie et le réaménagement du parking autour de la salle des fêtes sont aussi programmés. Ils ont malheureusement été impactés par la crise, nous espérons mener les travaux à leur terme prochainement.

Projet Age et Vie : bientôt la construction d'une structure accueillant 16 personnes âgées verra le jour, rue Anatole France ; ce lieu d'hébergement et de vie de personnes seules entre la maison de retraite et la MARPA (Maison d'Accueil Résidence Personnes Agées), permettra de créer 6 emplois. Une initiative privée originale, axée sur le partage et le bien-être dont nous reparlerons.

Une tranche de **travaux de trottoirs** est engagée ainsi qu'une réflexion sur la sécurité des piétons, le stationnement des véhicules, la limitation de la vitesse sur les principaux axes de la commune.

La remise en état des bancs situés dans la commune ainsi que la **création d'un plan des cimetières** où chacun pourra repérer facilement les tombes sont engagées.

Les travaux concernant l'installation de la fibre (opération portée par le Département et la Communauté de communes) sont particulièrement visibles. Je rappelle que ces travaux ne génèrent aucun coût pour la commune, et que le déploiement de la fibre permettra aux entreprises locales et aux particuliers qui le souhaitent un excellent accès à Internet.

Une réunion publique est aussi programmée. Nous souhaitons vous parler de nos projets, des chantiers citoyens que nous souhaiterions voir naître et présenter la nouvelle équipe municipale. Cette réunion programmée initialement le 20 novembre est reportée à une date ultérieure dès que la situation sanitaire le permettra. Un chantier citoyen a déjà commencé avec la réalisation de 20 poubelles de rue pour remplacer celles en place.

La période estivale nous a apporté un réconfort : notre camping et les chalets ont affiché « complet », cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu une telle fréquentation. C'est là aussi un investissement important, avec la création de l'emploi d'un gérant pour le camping. Emploi qui aujourd'hui s'équilibre en dépenses et recettes sur les locations des chalets, des emplacements de camping et la vente de prestations touristiques. Les estivants plébiscitent notre site et l'accueil qui leur est réservé. Ils sont aussi des consommateurs auprès des commerces locaux.

Je remercie l'ensemble des employés communaux pour leur investissement et particulièrement pendant le confinement du printemps où il a fallu faire face aux nombreuses tergiversations de l'Etat concernant l'école, la mise en place de protocoles sanitaires. Le conseil municipal remercie toutes les couturières qui ont fabriqué plus de 800 masques en tissus, les donateurs des tissus et élastiques, une belle initiative de solidarité. La commune est très reconnaissante pour ce geste citoyen.

.../...

Nous recevons souvent en mairie (aussi via le site Internet, la page Facebook) des doléances de nos habitants, je suis disponible et à votre écoute. J'essaie dans la mesure de nos moyens de répondre efficacement mais parfois les solutions sont longues à mettre en place. Les employés ont un programme de travaux à la semaine et ne peuvent être toujours dérangés, mais nous traitons les demandes assez rapidement.

En automne nous ne pouvons pas empêcher les feuilles de tomber ! C'est pourquoi il y a des feuilles sur certains caveaux dans les cimetières, les arbres qui bordent les cimetières, comme les arbres qui bordent nos chemins ne sont pas à abattre, ils font partie de notre environnement et qui plus est ils ne sont pas notre propriété. Je ne serai pas le maire qui fera abattre tous les arbres qui gênent telle ou telle personne, sauf en cas de danger immédiat. Au printemps, il y a aussi de l'herbe dans nos cimetières, on ne peut plus empêcher l'herbe de pousser avec des pesticides, c'est plutôt une bonne chose pour notre santé. Et ce n'est pas un manque de respect vis à vis de nos défunts. Qui a dit qu'une herbe qui pousse à l'ombre d'une croix est une insulte ? En dehors de "l'huile de coude et de la binette" il n'y a pas de solution. C'est la même chose sur les trottoirs et les caniveaux. Nous sommes preneurs de toutes les idées et nous vous invitons à venir au moment de notre réunion publique pour en parler, cela pourrait être une idée de chantier citoyen !

2020 année du souvenir, année de tristesse....Plusieurs de nos administrés nous ont quittés et sans avoir eu le moment de recueillement habituel qui remplit notre église, nos cimetières. Nous n'avons pas pu les accompagner vers leur ultime demeure. Les mesures sanitaires strictes nous ont privés de tout cela. Je pense bien sincèrement à leurs familles et leur assure tout notre soutien et réconfort.

Je souhaite, ici, rendre un hommage tout particulier à trois de nos anciens résistants, qui ont connu les événements du 10 juillet 1944.

Guy Bret (25 mars 2020) Marcelle Nibodeau (27 juillet 2020) Jean Arnaud (6 août 2020) sont partis cette année sans les honneurs qui auraient pu leur être rendus. Ils ont participé à rétablir notre liberté et pour cela ils resteront à jamais dans notre mémoire.

Je pense aussi à Annie Brulon, conseillère municipale de 2014 à 2020, qui s'en est allée discrètement selon sa volonté.

Enfin je pense aux victimes des lâches attentats de ces dernières semaines. La République ne doit pas plier face à cette menace, la guerre contre le terrorisme est un vrai sujet, nous avons laissé faire trop de choses au nom de la tolérance parce que nous sommes des républicains et des démocrates. Mais maintenant il faut réagir en espérant qu'il ne soit pas trop tard. La guerre et le terrorisme sont bien plus graves qu'un malheureux virus qui disparaîtra un jour.

Ce n'est plus un édito, c'est un long discours, mais il n'y aura qu'un seul bulletin municipal en 2020 et pour cause.... J'espère que vous avez eu des réponses à vos interrogations. Je suis toujours disponible et à votre écoute.

Prenez soin de vous ! Respectez les gestes barrières, il reviendra le jour, je l'espère, où nous pourrons nous retrouver tous ensemble et partager ce qui fait notre force : la convivialité !

« Face aux grands périls, le salut n'est que dans la grandeur » Charles de Gaulle

OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE Et d'échange d'informations

INTRAMUROS



Intramuros se télécharge gratuitement et de façon anonyme sur Google Play ou App Store.

Vous sélectionnez votre commune sur la page d'accueil, vous pourrez ainsi découvrir les événements de votre commune et des alentours.

Vous avez accès à la page des services :

Annuaire, associations, établissements scolaires, commerces etc. ...

« IntraMuros est bâti sur le modèle des plateformes mutualisées (Allociné, Doctolib, BlaBlaCar, etc.). Les citoyens disposent d'une seule application mobile. Ils y trouvent toutes les informations de leur commune et de celles qui forment leur bassin de vie. »

FACEBOOK



La page Facebook est un relais de l'actualité communale, ouverte à toutes informations diverses et variées : tourisme culture associations ...

SITE INTERNET : ville-belabre.frazéq



Sur le site tout ce qu'il faut savoir sur la commune, les commerces et artisans, les associations, les informations touristiques.

LA FEUILLE DE BELABRE



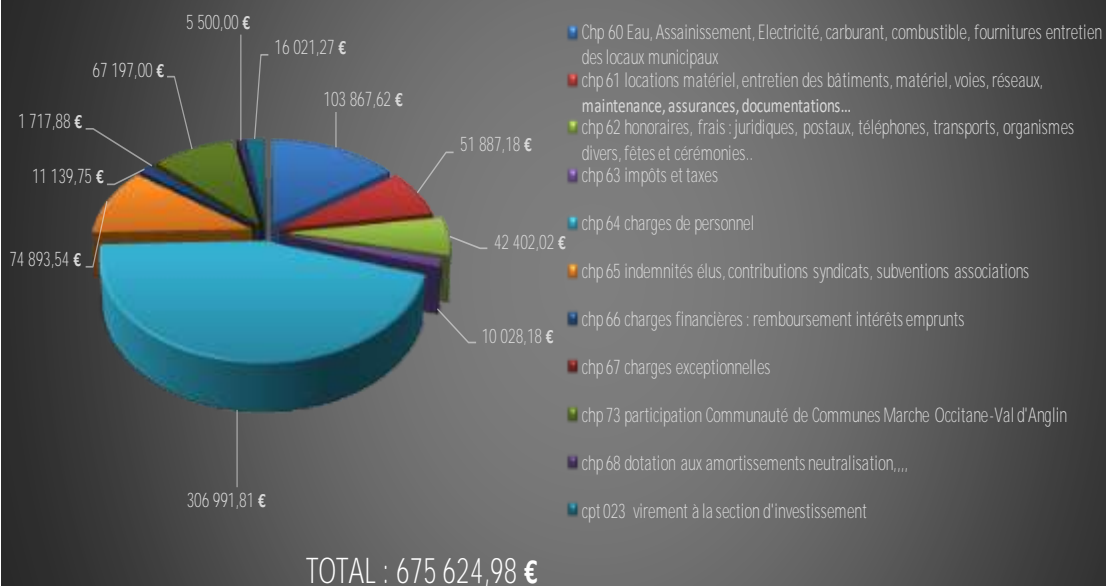
Bulletin municipal de 36 à 52 pages selon l'actualité.

Elle paraît deux fois par an en mai et en novembre. Vous y retrouvez des infos communales et associatives.

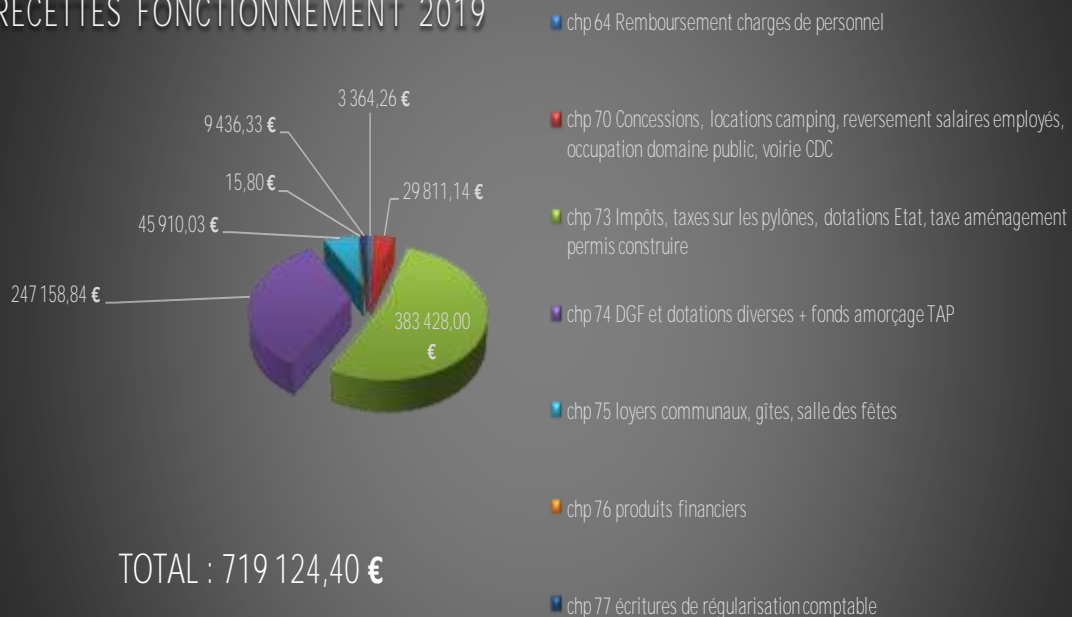
REALISATION BUDGETAIRE 2019

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2019



RECETTES FONCTIONNEMENT 2019



REALISATION BUDGETAIRE 2019

BUDGET PRINCIPAL

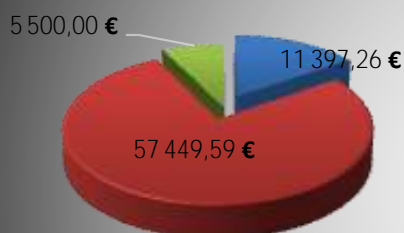
DEPENSES INVESTISSEMENT 2019



- chp 19 écritures comptables amortissements
- chp 16 emprunts : remboursement capital
- chp 21 Enfouissement réseaux pl République, acqu, barques et canoës
- chp 23 travaux divers : étude plan d'eau, architecte, travaux mairie et salle des fêtes,

TOTAL : 131

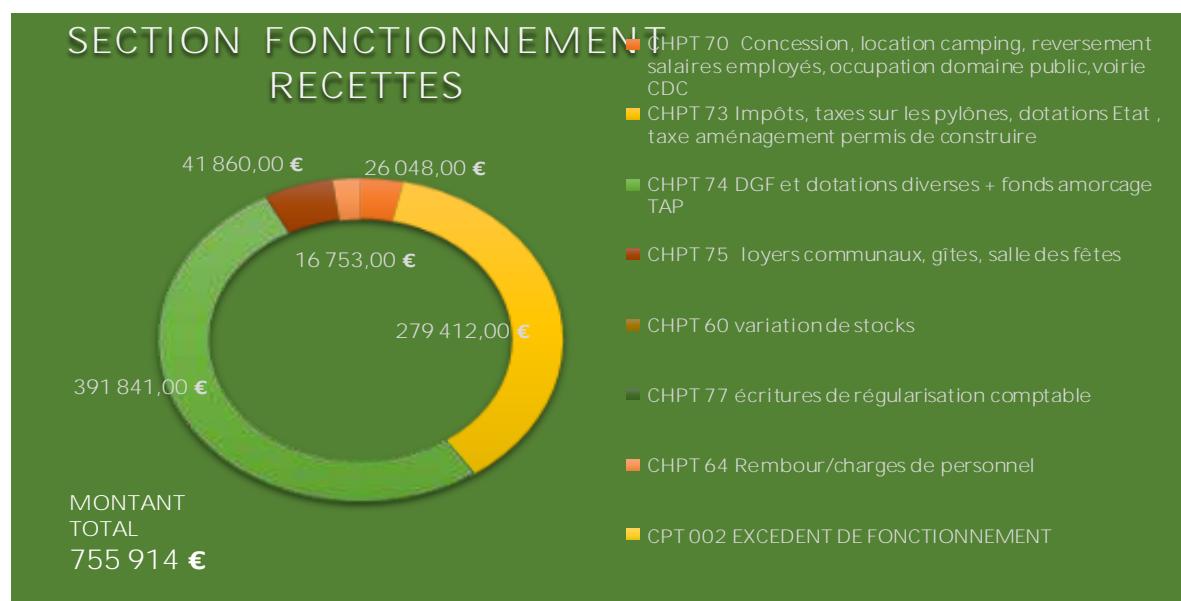
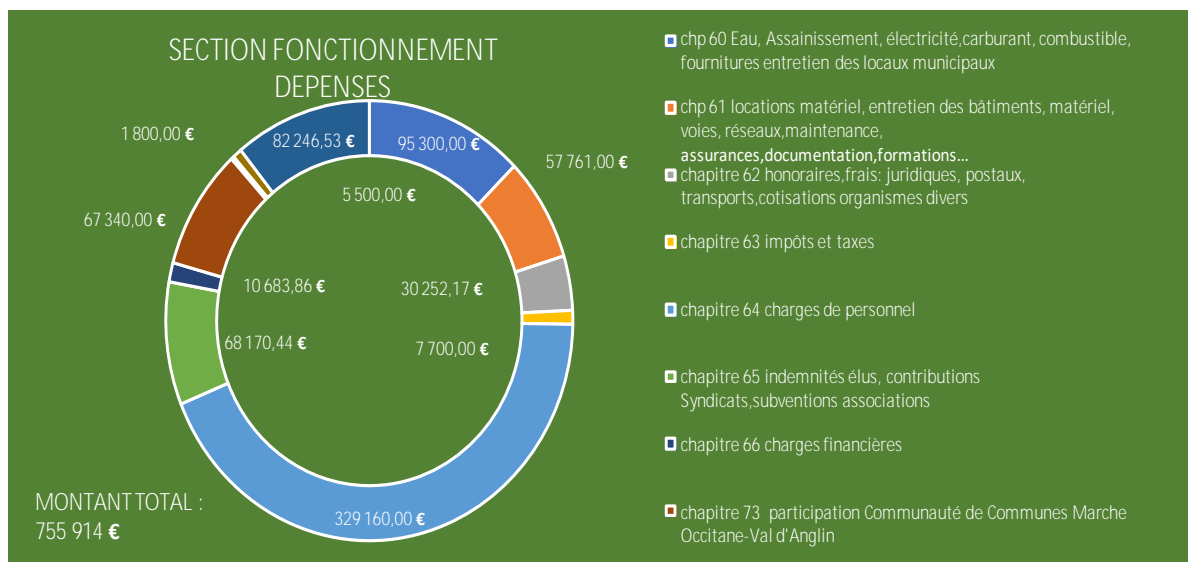
RECETTES INVESTISSEMENT 2019



- chp 10 FCTVA, taxe d'aménagement, affectation résultat au 1068
- chp 13 subventions DETR, FAR, Fonds Patrimoines (trvx mairie) Région,,,
- chp 28 Autres immobilisations financières

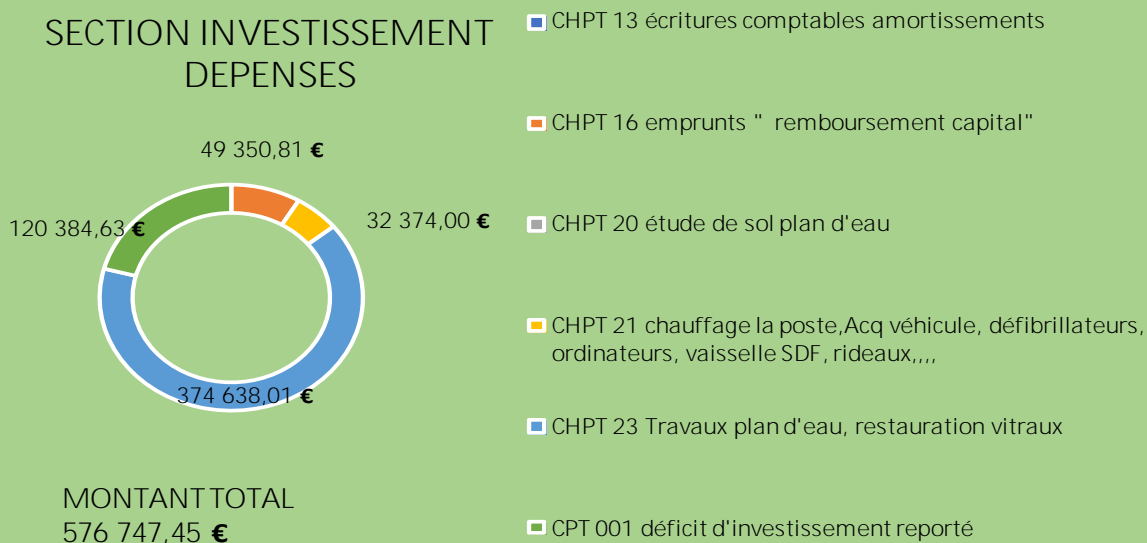
TOTAL : 74 346,85 €

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020

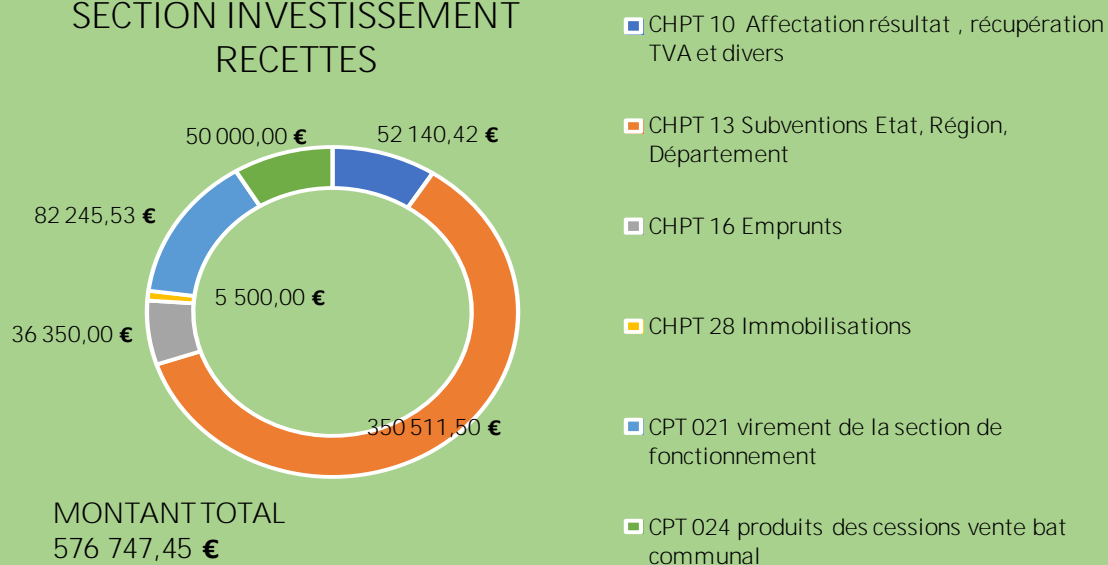


BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



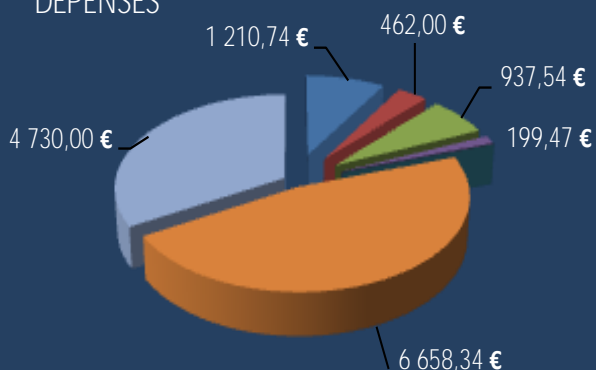
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES



MONTANT : 14 198,09 €

- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien ..
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 62 prestation SATESE
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- **chp 67 annulation de titres...**
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 23 transfert à la section d'investissement

FONCTIONNEMENT RECETTES

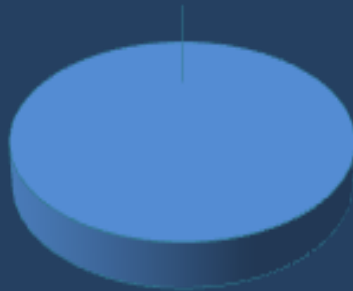


Total : 30 620,09 €

- chpt 70 Taxe d' assainissement
- chpt 77 Ecritures comptables
- cpte 002 Excédent reporté
- cpte 75 autres produits de gestions courantes

SECTION INVESTISSEMENT

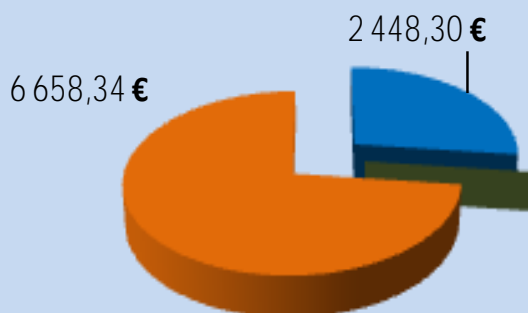
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



- chp 13 écritures comptables amortissements
- chp 23 Travaux d'assainissement
- chpt 23 Ecritures comptables

MONTANT : 312,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES



- **chp 10 FCTVA ...**
- chp 13 Subventions
- chp 23 Ecritures comptables
- chp 28 Amortissements
- cpt 021 Virement de la section de fonctionnement
- cpt 001 Excédent reporté

MONTANT : 9 106,64 €

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020

SECTION FONCTIONNEMENT



- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien...
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- chp 67 annulation de titres...
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 023 transfert à la section d'investissement

MONTANT : 105 805,26 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES



- chpt 70 Taxe d'assainissement
- chpt 77 Ecritures comptables
- cpte 002 Excédent reporté

MONTANT : 105 805,26 €

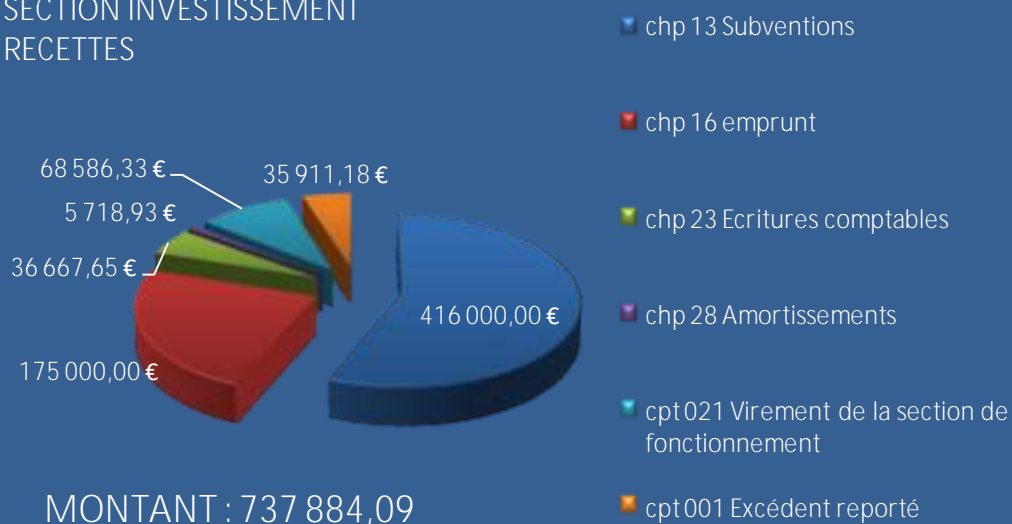
BP ASSAINISSEMENT 2020

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



MONTANT : 737 884,09 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



MONTANT : 737 884,09

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2020

NOMS	MONTANT	NOMS	MONTANT
Comité des fêtes	1 000,00 €	Ass. ARCOPROLIB Bélâbre	300,00 €
UNCAFN	400,00 €	Ass. Golf des Rosiers	300,00 €
		Ass. Groupe Mémoire	
ANACR	280,00 €	Bélâbraise	150,00 €
Ass. Parents d'élèves	2 000,00 €	Prévention Routière 36	50,00 €
Société de pêche	250,00 €	Ligue contre le Cancer 36	50,00 €
Ass. Boulistes Pétanque	150,00 €	Ass. Bel Arbre à Musique	1 000,00 €
Ass. Boulistes Lyonnaise	450,00 €	Secours Populaire 36	50,00 €
SSB Foot Bélâbre	1 100,00 €	Ass. Patrimoine	600,00 €
Ass. Billard Club Bélâbre	600,00 €	Solidago Le Blanc	150,00 €
Ass. Cantine Scolaire	1 000,00 €	Souvenir Français Bélâbre	400,00 €
		Comité défense hôpital Le	
Coopérative Scolaire	250,00 €	Blanc	50,00 €
AFR Bélâbre	7 100,00 €	Ass. Indre Nature	50,00 €
Ass. Bel Arbre à Cames	250,00 €	Comité défense Gare Argenton	50,00 €
Ass. Jumelage Bél/Monnetier	300,00 €		
		TOTAL	18 330,00 €



LES PREMIERS CHANTIERS CITOYENS DE BELABRE

Dans le programme des élections municipales 2020 « Bien vivre ensemble à Bélâbre aujourd'hui et demain », apparaît l'engagement de développer les chantiers citoyens.

De quoi s'agit-il ? Simplement de faire participer des habitants bénévoles à certains travaux « mineurs », non contraignants physiquement, afin de soulager les employés municipaux qui ne sont que trois et sont en charge de l'entretien de la commune et des villages et hameaux rattachés : Jovard, la Forge, Nesmes entre autres.

Premier chantier :

La propreté et le bien-être. C'est du concret et cela touche au plus près la vie de tous les jours :

La propreté des rues, mis à part le nettoyage des caniveaux et le désherbage des trottoirs, ce sont les canettes, les papiers, masques jetés au sol et bien sûr les déjections canines qui sont toujours présentes malgré les panneaux de rappel au civisme. Il est souvent répondu qu'il n'y a pas ou peu de poubelles de rue dans le bourg, ce qui est vrai (mais ce qui n'est pas une excuse) !

.../...

Nous avons engagé un premier chantier pour doter la commune de poubelles.
Il faut savoir qu'une poubelle achetée chez un fournisseur de mobilier urbain a un coût non négligeable : environ 400 € l'unité. Si l'on veut en installer une vingtaine bien répartie, l'enveloppe budgétaire se monte à 8000 € !

Soucieux de faire au mieux avec un budget raisonnable, nous avons décidé de fabriquer ces poubelles nous-mêmes : la commune a approvisionné le métal nécessaire : coût : 450 € pour les vingt unités.

Etude, découpe, formage, cintrage, meulage, soudage et montage réalisés en moins d'un mois à une puis à deux personnes.

Les vingt poubelles sont terminées. Les employés municipaux en assureront l'installation très prochainement après que nous aurons déterminé les emplacements les mieux adaptés.

Il y aura quelques unités doubles : sacs noirs et sacs jaunes.

Nous espérons qu'ensuite la ville aura retrouvé un niveau de propreté correct.



Un **deuxième chantier** s'est ouvert en même temps : celui de la réfection des bancs. Vous n'avez pas été sans remarquer que la plupart d'entre eux avaient été démontés par l'équipe municipale.

Ils vont être nettoyés, les supports repeints et les assises et dossiers refaçonnés et repeints. Les emplacements vont être également déterminés suivant plusieurs critères :

- les haltes de repos pour les personnes âgées qui sont contraintes maintenant de faire la queue chez les commerçants en centre bourg,
- les circuits de randonnée proches du bourg et dans les hameaux : par exemple le mail, Jovard,

- les deux cimetières,

- le quai René Rabussier le long de l'Anglin, la Basse-Cour.

Les supports seront repeints en blanc et les assises et dossiers en brun ou rouge-bordeaux suivant les emplacements.

Un premier banc rénové a été mis en place récemment dans le cimetière de la Falaisière par les employés municipaux.

Les prochains suivront dans les semaines à venir.

Un début dans l'amélioration du cadre de vie à Bélâbre.

Si certaines personnes veulent se porter volontaires pour des chantiers à venir, qu'elles se fassent connaître auprès de la mairie.



Troisième chantier :

Une création originale de boîtes à livres que l'on doit à deux habitants de Bélâbre auxquels va se joindre une troisième personne pour achever la décoration.

Ces équipements viennent en complément de la bibliothèque municipale. Les lecteurs qui souhaiteront partager leur intérêt pour un ouvrage pourront le déposer dans l'une de ces deux boîtes afin que d'autres lecteurs puissent le découvrir. Cet échange est libre et gratuit. Pas d'inscription. Le livre en question pourra ainsi être lu par de nombreux passionnés.

Ces deux boîtes ne pourront malheureusement être installées qu'à l'issue de la crise sanitaire actuelle. Les emplacements n'ont pas encore été déterminés.



COMMISSIONS COMMUNALES

	Responsable(s)	Membres du Conseil Municipal	Personnes Extérieures
Personnel communal	Laurent Laroche	Paul Jeanneau Suzanne Marchand	
Ecole - Cantine	Vanessa Barbonnais	Laurence Baritaud Karine Berthomier Christian Guillot Suzanne Marchand	
Economie-Commerce-Artisanat-Agriculture et développement	Aude Destouches	Jacques Martinaud Alain Nevière	
Finances-Ouvertures des plis	Laurent Laroche	Laurence Baritaud Paul Jeanneau Michel Jouanneau Claire Maimin Suzanne Marchand Jacques Martinaud Alain Nevière	
Environnement (Assainissement-Ordures Ménagères)	Michel Jouanneau	Vanessa Barbonnais Laurence Baritaud Christian Guillot Paul Jeanneau Laurent Laroche Suzanne Marchand Jean-Marc Pouget	
Communication	Vincent Manteau	Aude Destouches Claire Maimin Jacques Martinaud Alain Nevière	Aline Dufayet Alain Lacquement Nicole Ledroit Claude Maimin
Vie associative- Jeunesse et sports	Sandra Dubos	Laurence Baritaud Christian Guillot Suzanne Marchand Jacques Martinaud	Aline Dufayet
Tourisme-Culture-Patrimoine	Alain Nevière	Laurence Baritaud Michel Jouanneau Claire Maimin Vincent Manteau	Aline Dufayet Danielle Saunier Claude Maimin

Travaux voiries et bâtiments - PAVE (plan accessibilité voirie et espaces publics)	Paul Jeanneau	Aude Destouches Michel Jouanneau Laurent Laroche Vincent Manteau Suzanne Marchand Jacques Martinaud Jean-Marc Pouget	
Urbanisme	Laurent Laroche	Aude Destouches Paul Jeanneau Michel Jouanneau Claire Maimin Suzanne Marchand Alain Nevière	
Actions sociales et logement	Suzanne Marchand	Vanessa Barbonnais Laurence Baritaud Karine Berthomier Sandra Dubos Christian Guillot Jacques Martinaud	
Cimetières	Jacques Martinaud Jean-Marc Pouget	Laurence Baritaud Christian Guillot Michel Jouanneau Suzanne Marchand	
Cadre de vie : fleurissement-embellissement	Laurence Baritaud Paul Jeanneau	Michel Jouanneau Christian Guillot Suzanne Marchand Jean-Marc Pouget	J.Claude Bouchard Danielle Saunier
Risques inondations	Paul Jeanneau	Michel Jouanneau Laurent Laroche Claire Maimin	Daniel Fortier Alain Lacquement Daniel Saunier Maurice Tripotin

Si vous désirez participer aux commissions en tant que personne extérieure, vous êtes les bienvenus.

Merci de contacter le secrétariat de la mairie.



Du côté de nos déchets

Elections

Lors de l'installation du nouveau comité syndical du Symctom le 22 juillet, M. Michel LIAUDOIS, maire de Mérigny, a été réélu président, à l'unanimité, pour un deuxième mandat. Il sera assisté dans sa tâche par 3 vice-présidents : M. Laurent LAROCHE (Bélâbre), Mme Isabelle TEINTURIER (Saint-Benoît-du-Sault) et M. Thierry GUENAND (Tournon-Saint-Martin).

Le comité syndical, composé de 52 délégués, a été renouvelé à près de 70 %. Il est à noter que 35 % des élu(e)s délégué(e)s au Symctom sont des femmes, ce qui constitue une progression significative vers la parité (ce chiffre était de 23 % lors du mandat précédent).



Le président, Michel LIAUDOIS

Alerte info

Les travaux de construction de la déchèterie de Le Blanc sont en cours, elle devrait ouvrir au cours du 1^{er} trimestre 2021. Située en périphérie de l'ancien centre de tri, ce nouveau site sera accessible par la D27 (route de Mérigny).

5 215

C'est, en kilos, le poids de déchets de polystyrène collectés dans les écoles participantes à l'opération "Noël Blanc" depuis son lancement en 2011 (soit environ 1 kg/élève).

Chaque année la collectivité organise un concours dans les écoles du territoire afin de collecter le plus grand volume possible de polystyrène. Cette opération rencontre un franc succès puisqu'une quinzaine d'écoles s'inscrivent en moyenne à chaque édition.

Les quantités récupérées sont ensuite compactées puis dirigées vers des filières de recyclage, qui produiront à nouveau du polystyrène.

Cette action, attendue tous les ans par beaucoup d'élèves, permet de sensibiliser les jeunes générations, ainsi que leur entourage, au tri des déchets ménagers.

Confinement

L'implication et l'exemplarité du personnel de la collectivité ont permis de maintenir un service quasiment normal durant la durée du confinement lié à la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la collecte en porte à porte*.

De nombreux messages de soutiens ont été adressés aux équipes du Symctom par les usagers.

Nous tenons à remercier les utilisateurs du service pour cette reconnaissance adressée à des agents dont le mérite et l'utilité ne sont que trop rarement mis en valeur.

(* Les déchèteries, considérées comme service non prioritaire, ont dû être fermées).



Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet

www.symctomleblanc.fr !

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centredetriblanc@orange.fr

Les Associations de notre Commune

Familles Rurales : 02 54 37 10 95

Maintien à domicile : Marie Noëlle Taillebourg - 02 54 37 10 95
Club Joie de Vivre : Colette Gaillard 06 73 15 74 59 ou 06 09 94 29 78
Garderie Centre de Loisirs :. Michèle Jeanneau - 02 54 28 61 36
Gymnastique : Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61
Marche : Gisèle Perrin - 02 54 37 63 41
Peinture et dessin : Danielle Saunier - 06 73 23 53 23 ou 06 85 29 73 99
Vidéo : Vincent Manteau - 06 80 13 73 40
Scrabble : Pierrette Oeuvery - 02 54 37 41 63

Arcoprolib : Sandrine Desvilettes - 02 54 37 62 17
Amicale des Pompiers : Stéphane Desvilettes - 02 54 37 62 17
Anciens Combattants UNCAFN : Michel Neau - 06 38 41 44 84 (michel.neau@yahoo.fr)
Association Patrimoine APPB : Ghislaine Nadaud - 09 69 80 21 41
Bel arbre à musique BAM : Ludovic Lemonnier - 02 54 28 78 86
Comédie Bélâbraise : Corinne Laroche - 02 54 28 61 88
Comité des Fêtes : Nicolas Jeanneton - 06 49 71 03 42
Comité de Jumelage Bélâbre/Monnetier-Mornex : Jacques Martinaud - 06 81 26 77 87
Amicale des Donneurs de sang : Sylviane Ouvrard - 02 54 37 60 61
Association des Parents d'Elèves : Aline Dufayet (apebelabre36@gmail.com)
Groupe Mémoire Bélâbraise : José Ajot - 06 32 38 00 76 (memoirebelabraise@gmail.com)
Le Souvenir Français : Joëlle Brisson - 02 54 37 22 52
Mobilisation Douce : Vincent Manteau - 06 80 13 73 40
Club Motos « Bel'Arbre à Cames » : Daniel Saunier - 02 54 37 31 58 (belarbrecames@yahoo.fr)

Les Clubs sportifs

Amicale Bélâbraise Boules Lyonnaises : Martinaud - 06 81 26 77 87(martinaud.jacques@wanadoo.fr)
Amicale Bouliste Pétanque Bélâbre : Alain Chapelle - 06 85 20 28 09(alainchapelle@orange.fr)
Association Le Gardon de l'Anglin : M. Tripotin - 06 80 90 70 06 (maurice.tripotin@orange.fr)
Golf des Rosiers : Alain Corde - 06 30 74 75 05 / 02 54 37 76 80
Société Sportive Bélâbraise Football : Francis Pain - 06 86 83 14 01
Billard Club Bélâbrais : H. Oeuvery - 02 54 37 17 20 (hubert.oeuvray@orange.fr)
..... José Costa Gaio (gaio3@hotmail.com)
..... Daniel Robinet (djrobinet@orange.fr)

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni en mai, juin et juillet, il a pris les décisions suivantes :

Election du maire :

Laurent LAROCHE

et de 3 adjoints :

Suzanne MARCHAND, Alain NEVIERE, Paul JEANNEAU

Composition des commissions communales : Voir page 18

Délégués aux syndicats intercommunaux :

- Golf des Rosiers Vincent MANTEAU (suppléant Claire BOURGOIN MAIMIN) ;
- assainissement autonome de l'Indre Alain NEVIERE (suppléant Jacques MARTINAUD) ;
- transports scolaires région du BLANC : Suzanne MARCHAND (suppléant Claire BOURGOIN MAIMIN) ;
- au SIMER : Alain NEVIERE (suppléant Laurent LAROCHE) ;
- au SYMCTOM : Laurent LAROCHE (suppléant Jacques MARTINAUD),
- au SIERF : Alain NEVIERE et Paul JEANNEAU (suppléant Michel JOUANNEAU).

Délégués à la CDC MOVA :

Laurent LAROCHE, Alain NEVIERE, Suzanne MARCHAND, Paul JEANNEAU :

au PNR BRENNE :

Laurent LAROCHE (suppléant Alain NEVIERE).

Compte administratifs 2019 :

Au budget principal, excédent en fonctionnement de 43 500 € et déficit en investissement de 120 385 € soit un déficit reporté de 76 885 € au budget primitif 2020. Au budget assainissement, excédent en fonctionnement de 76 805 € et excédent en investissement de 35 911 € soit un excédent reporté de 112 716 € au budget primitif 2020.

Taux d'imposition 2020 :

Nouvelles taxes foncières : bâti 17 %, non bâti 40% ; pour une recette estimée à 200 380 €.

Budget primitif 2020 :

Le budget principal s'équilibre à 755 914 € en fonctionnement et à 576 747 € en investissement ; le budget assainissement s'équilibre à 105 805 € en fonctionnement et à 737 884 € en investissement.

Plan de financement de la restauration des vitraux de l'église :

Il s'équilibre en dépenses et recettes à 43 410 € HT.

Autofinancement de la commune 6 701 €.

Elections sénatoriales 2020 :

Délégués titulaires : Alain NEVIERE, Suzanne MARCHAND, Laurent LAROCHE ;
délégués suppléants : Jacques MARTINAUD, Claire BOURGOIN MAIMIN, Vanessa BARBONNAIS.

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 5 octobre, il a pris les décisions suivantes :

Financement des travaux du plan d'eau : ouverture d'une ligne supplémentaire de trésorerie (242 342 €) auprès de la Caisse d'Épargne, dans l'attente de subventions et de remboursement de TVA,

Bulletin municipal « la feuille » de fin d'année : le devis de l'imprimerie MATARESE est retenu (1 110,00€ pour 36 pages ou 1 490,00€ pour 48 pages),

Budget ASSAINISSEMENT : une décision modificative « complément aux amortissements » (1 929,48 €) et une admission en non valeur d'impayés (64,86 €) demandées par le trésorier départemental sont validées,

Rectificatif contrat « école » : une employée de l'école changeant de rémunération, la modification de son contrat est acceptée,

Participation « ADESLI » (association d'aide à l'emploi) : la participation (solidaire) de la commune d'un montant de 150,00 € est validée,

Rapports annuels du SIERF de FONTGOMBAULT et de la CDC MOVA : ils sont approuvés,

Don à la commune : d'une maison à La Forge de 90 m2 habitables qui devra faire l'objet de réparations (réfection de la toiture et travaux intérieurs) et qui pourra servir par la suite de lieu de rencontre ou de logement : cette donation est acceptée (14 voix pour et 1 abstention),

-Débat d'orientations budgétaires 2021

Ont été évoqués notamment les travaux suivants :

- * école (changement des huisseries, préau du bas, remplacement des chaises des classes de CM1 et de CM2),
- * stade (réfection de la pelouse, achat de cabanes pour les encadrants),
- * rénovations de l'abribus rue Maxime Berry et des chalets du camping,
- * création d'un parking rue Emile Zola, d'un bâtiment intergénérationnel et les travaux d'aménagement des cimetières.

Autres sujets évoqués :

- * remplacement d'un employé communal partant à la retraite au 01/03/2021, gestion du plan d'eau et sécurité routière en ville (ville prudente).



Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux

Vous détenez un ou plusieurs cochons ou sangliers? Que vous soyez éleveurs professionnels ou particuliers, vous êtes dans l'obligation de vous déclarer auprès des services compétents de votre département.

En effet le seuil de déclaration est fixé réglementairement à **un cochon ou sanglier détenu, que ce soit à titre permanent ou temporaire et quelle que soit la finalité** (animaux de production, de consommation individuelle, de compagnie, expérimentation, spectacle,...), la déclaration de détenteur est obligatoire. Ceci dans un souci de veille et de lutte collective contre les maladies touchant ces animaux.

Professionnel ou particulier, vous êtes un maillon sentinelle !

La détention de porcs ou sangliers implique le respect des règles de l'identification porcine et s'accompagne, entre autres, d'obligations sanitaires telles que la prophylaxie réglementée et une attention particulière aux règles de biosécurité.

Dans le contexte actuel de menace sanitaire suite à l'arrivée de la fièvre porcine africaine à quelques kilomètres de la frontière franco-belge, la mise en application de cette réglementation est d'autant plus importante : la maladie ne présente aucun danger pour l'homme mais elle constitue une menace majeure pour les élevages de porcs français. Chacun doit donc jouer son rôle de surveillance.

Pour se déclarer ou toute question sur la détention de porcins	INDRE : GDMA36 02 54 08 13 80
Pour toute question sur la prévention sanitaire et la santé des porcins	DDCSPP 36 ddcspp@indre.gouv.fr GDMA 36 contact@gdma36.fr / 02 54 08 13 80

SCRABBLE

Après une longue interruption des activités due à la Covid 19, c'est avec un certain plaisir que nous avons repris nos rendez-vous chaque jeudi à 14 heures. Nous attendons maintenant les nouvelles consignes.

Avec regrets nous avons appris le décès de Madeleine Augros qui a contribué pendant des années à faire vivre ce club au mieux.

Nous continuons notre route avec l'espoir que de nouvelles recrues se présenteront et participeront à cette distraction qui, rappelons le, se déroule toujours dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rendre visite: on vous attend rue Emile Zola à Bélâbre !

Renseignements : Pierrette au 02 54 37 41 63

En 2020 un nouveau numéro de *Mémoire bélâbraise* et un hors-série

Le Groupe Mémoire Bélâbraise a fait paraître fin novembre le n°3 de la revue *Mémoire bélâbraise*, malgré l'épidémie de Covid qui a empêché de traiter certains sujets. Les articles de ce n° 3 évoquent l'histoire du tacot, de la prise de Bélâbre par Duguesclin, des différentes casernes de gendarmerie dans la ville, de l'ancien cimetière de la rue Gambetta, du métier de charron et particulièrement de Désiré Perrot qui fut un des derniers charrons de Bélâbre, et un conte de Noël de Gaston Chéreau. Enfin, des lecteurs racontent leur jeunesse et Bélâbre dans les années passées.

Le texte original du conte de Chéreau avec ses illustrations sera exposé en décembre à la bibliothèque de Bélâbre.

Le groupe a édité également cette année un hors-série de 52 pages consacré aux cavalcades de Pâques qui ont été organisées pendant 20 ans, de 1984 à 2004, par le comité des fêtes et des dizaines de bénévoles. Le char de la reine du canton concluait cette joyeuse parade.

La souscription était lancée pour ces deux publications jusqu'au 15 novembre.

La distribution des exemplaires souscrits sera assurée en décembre en respectant les règles sanitaires en vigueur.

La revue et le hors-série seront ensuite en vente à la quincaillerie Jeanneton à Bélâbre, à la librairie Cousin-Perrin et au magasin Leclerc au Blanc.

Pour les prochains numéros le Groupe Mémoire Bélâbraise travaille sur plusieurs sujets : les reines du canton, les pompiers, le centenaire de la SSB, la rue Gambetta, les sabotiers et cordonniers. Tous les documents, informations, photos sur ces sujets seront les bienvenus, n'hésitez pas à contacter un des membres de l'association ou à nous écrire : Groupe Mémoire Bélâbraise, mairie, 36370 Bélâbre ou memoirebelabraise@gmail.com



PUBLICATIONS 2020



CLUB DE GYM

Les cours ont repris depuis le 21 septembre 2020 dans le respect des règles sanitaires puis se sont arrêtés ! Nous vous attendons les lundis de 19h15 à 20h15 et mercredis de 11h à 12h pour partager un moment de convivialité autour d'exercices variés à la salle des fêtes de Bélâbre dès que la situation sanitaire le permettra.

Cours animés par Céline Renault.

Afin de préserver la santé de tous, il est nécessaire de disposer de son propre matériel (tapis, masque). Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée de la salle.



(Possibilité de paiement en plusieurs fois)



Le masque est obligatoire lors de tout déplacement, mais pas lors des exercices.

Sylviane, Responsable
02 54 37 60 61



La B.A.M.

Camarades musicaux et non musicaux, bonjour.

La BAM (petit rappel : Bel Arbre à Musique) espère que votre rentrée fût bonne et que vous êtes prêts à affronter cette fin d'année sans réjouissance collective....sniff, sniff.

Malgré une année 2020 pauvre en évènements artistiques, un groupe (pour le moment sans nom) de l'association s'est produit en plein air le 21 juin jour de la fête de la musique. Ce concert a été retransmis en direct sur le site Facebook de Bélâbre.

La performance fût à la hauteur comme on dit dans les milieux autorisés. Ne manquaient que les commentaires de Léon Zitrone.

Il n'a été vendu ni boissons, ni repas ni quoique ce soit et ce « happening » en plein air s'est décidé la veille au soir. Seuls les intimes des musiciens étaient présents soit une dizaine de personnes respectant bien évidemment les consignes sanitaires. Aucun cluster n'est à déplorer. Profitons de cette occasion pour remercier les visio-spectateurs ainsi que leurs commentaires forts sympathiques et encourageants. « Merci les filles !! Oui,.... merci les garçons aussi !! »

Un merci également au cameraman, Vincent, qui, à part quelques couacs (« mais il est où le bouton départ sur cette caméra ? » Et « Merde !! j'ai filmé sans le son !! ») a assuré. Merci à not' Kiki.

Dans la foulée et suite à cette prestation de haut vol, le Camping de Bélâbre, via son chef de camp Franck, (Vas-y Francky, c'est bon. Vas-y Francky, c'est bon, bon, bon) nous a gentiment demandé d'assurer l'animation musicale pour l'un des pots de bienvenue aux campeurs.

Une réussite, une fois de plus !!

- Madame la pharmacienne, c'est quoi qu'y faut mettre quand on a les chevilles gonflées ? Transmettez l'ordonnance à M. Ludovic s'il vous plaît.

Puis nos héroïques musiciens (toujours sans nom de groupe) sont retournés dans leur studio et ont continué de travailler. A ce jour, ils répètent toujours et encore - noblesse oblige – afin de vous proposer une liste de morceaux plus conséquente.

La BAM espère, pour l'année prochaine (oui !!! l'espoir fait vivre) se produire pour le 21 juin, pour l'arrivée des nouveaux campeurs - merci à eux car ils ont réalisé un carton plein cet été à la Quintaine.

Nous espérons également jouer pour la brocante nocturne du mois d'août – remercions Nicolas du Comité des Fêtes de Bélâbre qui par sa gentillesse, son sourire et... Non !!!! là c'est trop !!!, faire quelques apparitions lors de soirées apéritives au plan d'eau (Si !! il sera ouvert !!).

Des bruits vont peut-être courir sur l'organisation d'un concert avec des copains parisiens.... Tout ceci étant tributaire des mesures sanitaires.....

Merci d'avoir pris le temps de nous lire jusqu'au bout. Nous vous offrirons un verre au local lors de votre visite. Ah !! Désolés mais cela ne va pas être possible – le trésorier s'y oppose formellement.

Allez !!! « On the road again » et soyez prudents.

Bises virtuelles à toutes et tous.

Contact BAM : 06 31 36 36 19

Le Golf des Rosiers

Après un premier semestre quasi catastrophique, dans un premier temps dû aux conditions climatiques extrêmes et ensuite à la longue période de confinement liée au coronavirus, les activités du Golf des Rosiers ont depuis fin juin repris progressivement un cours normal.

Les 71 adhérents(es) à l'année ont de nouveau réinvesti les lieux, et la bonne surprise est venue d'une fréquentation nettement en hausse par rapport à 2019 de joueurs(es) non adhérents(es) venant ponctuellement faire le parcours ou prenant un abonnement temporaire sur 15 jours ou 1 mois.

Bien évidemment nous avons autant que faire se peut respecté à la lettre les consignes sanitaires générales et plus particulièrement celles préconisées par notre Fédération Nationale.

Malheureusement nous avons été obligés d'annuler de nombreuses animations prévues en mai et juin, entre autres dans le cadre des activités périscolaires (enfants de l'école de Belâbre), d'autres au profit des écoles de Rosnay et de Migné, ainsi que plusieurs programmées avec différentes Associations. Nous espérons de tout cœur pouvoir rattraper tout cela l'année prochaine, en croisant les doigts pour que tout puisse enfin revenir à la normale...

Notre journée porte ouverte programmée début mai, événement auquel nous tenons tant, a bien évidemment été annulée ainsi que 2 compétitions internes. Nous avons quand même eu notre revanche en organisant le 6 septembre un tournoi interne ayant réuni 22 adhérents(es).

Nous avons fixé la date de notre porte ouverte 2021 : samedi 1er mai (en espérant que...).

Nous avons cette année nettement amélioré notre parcours, essentiellement au niveau des greens. Nous poursuivons nos efforts dans ce sens jusqu'à atteindre un résultat à la hauteur de nos ambitions (mais aussi de nos moyens...).

Le Golf des Rosiers se classe dans la catégorie des golfs dits d'entraînement et de découverte, idéal pour les débutants mais néanmoins très apprécié par les golfeurs(ses) chevronnés(es), loin des clichés d'un sport réservé à une élite. Tout se passe chez nous dans la bonne humeur et la simplicité, notre plus grand plaisir est d'accueillir de nouveaux visiteurs en leur faisant découvrir nos installations, si possible leur faire apprécier la pratique de notre sport et pourquoi pas leur transmettre le virus du golf (celui-là n'est pas nocif!!!!).

Les tarifs sont les suivants :



Adhésion à l'année : Individuelle : 140 €, Couple : 230 €, Jeune de 18 à 25 ans : 70 €, Jeune de 12 à 17 ans : 50 €, Enfant de moins de 12 ans : **gratuit**

Adhésion temporaire : Au mois : 50 €, Pour 15 jours : 30 €

A la journée : Green-fee (parcours ponctuel) : 12 €

Location de matériel (clubs, sac, chariot) : 5 €.

Seau de balles (pour le practice) : non adhérent:2 €, adhérent:1 €

Pour tous renseignements : 02 54 37 76 80

www.golfdesrosiers.fr,
contact@golfdesrosiers.fr

Suite à une panne irréversible de la pompe d'arrosage de nos greens, une souscription en ligne (cagnotte) est lancée afin de financer en partie le matériel de remplacement, indispensable pour que le Golf des Rosiers continue à exister...

Adresse pour transmettre les dons : <https://www.leetchi.com/c/souscription-pour-lachat-dune-motopompe-destinee-a-larrosage-des-greens-au-golf-des-rosiers>



L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DU PAYS DE BELABRE

Le dimanche 16 février, la projection d'un diaporama sonorisé sur les **Fêtes de l'Eau d'antan** a réuni un public enthousiaste dans la salle des Fêtes de Bélâbre comble.

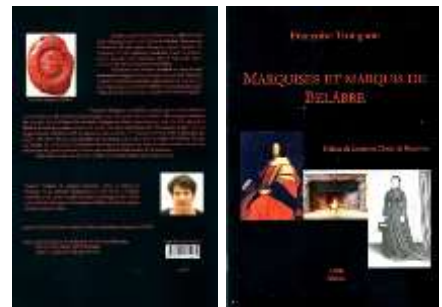
Cette animation très attendue a fait la joie des spectateurs heureux de revoir ce florilège des vedettes des années 50 à 90, tout en écoutant les vinyles des artistes de l'époque et les commentaires et anecdotes des organisateurs bélâbrais dont Jacques Lestrade et René Duplant.



Ce partage des souvenirs de jeunesse a suscité rires et émotions, un joli succès pour cette après-midi dédiée à cette fête renommée, restée dans les mémoires bien au-delà du Pays de Bélâbre.

Blog et Facebook : Si le confinement survenu le 15 mars nous a obligés à reporter tous nos événements programmés, nous ne sommes pas restés inactifs car le Blog de l'APPB et la page Facebook créés respectivement en 2015 et 2017, ont une place particulièrement importante et permettent de maintenir le lien existentiel entre tous les membres reliés par Internet.

Dès la mi-mai, la **souscription pour le livre de Françoise Trotignon « Marquises et Marquis de Bélâbre »** était lancée. C'est un ouvrage essentiel pour le patrimoine historique de Bélâbre, auquel les membres de l'APPB ont largement souscrit. A ce jour, plus des trois quarts des livres ont été vendus sur les 400 exemplaires édités par l'Association. De nombreux articles dans diverses publications rendent compte de cette parution, saluée pour sa qualité. Les livres sont en vente chez Vival à Bélâbre et chez Cousin Perrin à Le Blanc



Courant août, comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, la numérisation de la visite guidée de l'église par l'installation d'un QR Code à l'entrée de l'église Saint Blaise permet grâce à un smartphone d'en visualiser l'historique, dans l'ambiance de l'époque. Il est possible de visualiser cette vidéo sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=liW1VYcNxn0&t=19s>



Restauration du patrimoine

Vitraux

La restauration des vitraux et bénitiers du XIXème siècle dans l'église, est un chantier initié par l'Association, très partiel au début, généralisé grâce à des collectes fructueuses auprès des membres et bien au-delà. Ce chantier est exemplaire par la qualité des intervenants et par le montant des sommes engagées dans un délai court. La restauration de la grande verrière du transept droit de l'église a été achevée. La grande verrière du transept gauche a été partiellement réinstallée. Le chantier de restauration devrait reprendre dès que les conditions climatiques le permettront.

Angelots/bénitiers

Ils ont été restaurés et devraient être réinstallés prochainement.



Escaliers de pierre de la Basse Cour et du Mail

Un des objectifs de l'APPB est de recenser et signaler les besoins de restauration des éléments de notre patrimoine. En janvier nous avons demandé à la Commune la possibilité d'une restauration des escaliers par l'Association. Le Centre d'Exploitation et d'Entretien des Routes du Blanc (CEER) nous ayant fait savoir que les travaux leur incombait, la restauration a été réalisée mi-juin par les services du Département (point d'appui de Bélâbre). Cette restauration est une grande satisfaction pour nos bénévoles défricheurs et l'assurance d'une meilleure sécurité pour le public qui les emprunte.



A.P.P.B - Hôtel de Ville – 36370 BELABRE
tél 02 54 28 73 08

pavsbelabre@yahoo.fr

Blog : [http:// patrimoinebelabre.over-blog.com](http://patrimoinebelabre.over-blog.com)
facebook Patrimoine du pays de Bélâbre



Société Sportive de BELABRE

SAISON 2020/2021

« NOUVEAU LOGO !!! »

SYMBOLE DES 100 ANS !

L'assemblée générale, suite aux contraintes sanitaires, a eu lieu en comité restreint le 3 juin 2020.

Les membres du comité de direction se sont réunis le 9 juin afin d'élire le nouveau bureau.

Six nouveaux membres : Brigitte Jeanneton, Valérie Renaud, Maureen Dumas, Guillaume Barre, Nicolas Gourdin et Mathieu Levecque.

Composition :

Président	Francis Pain	Trésorier	Christopher Renaud
Président d'honneur	René Duplant	Trésorier adjoint	Olivier Boitard
Secrétaire générale	Brigitte Jeanneton		
Secrétaire générale adjointe (déléguée école de foot)	Anaïs Guéraud		
Secrétaire adjointe	Maureen Dumas		

Les membres :

Julie Forlini, Valérie Renaud, Antoine Pain, Guillaume Barre, Nicolas Gourdin et Mathieu Levecque.

Licenciés

66 licences à ce jour.

Senior masculin

Nous sommes heureux de présenter deux équipes seniors.

35 joueurs pour évoluer dans les championnats départementaux 4 et 5.

Christopher Renaud et Nicolas Gourdin en sont les responsables.

Recrues

Signatures de 14 nouveaux joueurs.

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade – situé à La Varenne 36370 Bélâbre.

Les mercredis et vendredis : de 19h00 à 21h00 encadrés et animés par Christopher Renaud et Nicolas Gourdin.

Senior féminine

Trois joueuses pour évoluer en championnat départemental à 8. L'entente est de nouveau reconduite avec l'US Le Blanc.

Entraînements : Stade annexe des Ménigouttes au Blanc les mardis et vendredis de 19h00 à 21h00 encadrés par un éducateur de Le Blanc David Simonneau (DEF)*, Brigitte Jeanneton éducatrice, Antoine Pain accompagnateur et Guillaume Barre juge de touche.

Ecole de foot

Pour la troisième année de suite à l'école de foot à Bélâbre, nous constatons une augmentation de l'effectif, les premiers mercredis du mois de septembre plus de 25 enfants sont venus s'essayer sur le stade.

*Diplôme d'Entraîneur de Football (**Football d'animation**)

À cause des règles sanitaires imposées par la FFF les plateaux U7 et U9 du samedi sont suspendus. Merci à tous les parents qui s'organisent pour donner l'occasion aux enfants de continuer à s'entraîner. L'école de foot a besoin de volontaires pour accompagner et même coacher une équipe si nécessaire. Christopher Renaud et Nicolas Gourdin sont les responsables et seront ravis de vous accueillir !

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade

Encadrés et animés par Christopher Renaud (*diplôme en cours de validation*) et Nicolas Gourdin.

Les mercredis de 14h00 à 15h15 pour les petits et 15h30 à 17h00 pour les plus grands.

Un transport de Pomme d'Api au stade « aller et retour » est mis en place depuis peu avec la complicité des Taxis-VSL-Ambulances Florian Chiron : un premier ramassage à 13h45 et un deuxième à 15h15.

Un goûter est offert aux enfants à l'issue de chaque séance.

Formation

Mathieu Levecque vient de passer le diplôme d'arbitre officiel, il est reçu avec brio. Le club ne sera plus, grâce à cela en infraction avec les statuts de l'arbitrage. Merci Mathieu !

Nicolas Gourdin et Alexandre Jeanneton ont suivi fin octobre à Neuvy St Sépulcre une formation leur permettant d'acquérir le diplôme d'éducateur U9. Tous les deux ont validé leur module. Félicitations.

Activité, manifestations

En raison des règles sanitaires exigeantes et par crainte de risquer la contamination de la COVID 19, nous avons décidé de n'organiser aucune manifestation recevant du public en intérieur cette saison.

Honneur

Au mois d'août de la saison dernière le club a failli mourir, il ne restait seulement que 9 joueurs.

Dans ce paragraphe, je tiens à mettre à l'honneur l'abnégation, la persévérance et l'investissement de tous sans quoi cela n'aurait pas fonctionné. Chacun connaît la difficulté à faire venir des gens dans les petits clubs de campagne, de nouveaux joueurs sont arrivés accompagnés pour certains de leurs copains, cela a offert la possibilité de construire une seconde équipe.

L'objectif est atteint puisque nous en avons fait une de nos priorités.

Mot du président

Par suite de l'épidémie COVID 19, la manifestation prévue pour fêter les 100 ans de « La vieille dame » a bien entendu été annulée, nous en sommes désolés. Seul le nouveau logo a été finalisé.

C'est dans la souffrance que s'est arrêtée la compétition 2019/2020... puisqu'à l'heure du confinement l'équipe était classée dernière du championnat, elle est donc reléguée en D4 pour cette saison. Tous les garçons sont restés malgré cette défaillance, d'autres sont arrivés. Nous souhaitons retrouver la division supérieure rapidement.

Une satisfaction pour les féminines qui ont vu le groupe s'élargir, 18 filles au sein de l'entente avec l'USB, la saison se présentant beaucoup mieux. Elles joueront les matches retours sur le stade de Bélâbre.

L'école de foot bien conduite par Christopher et Nicolas aidés par Antoine, Alexandre et Olivier progresse, de plus en plus d'enfants s'inscrivent.

Je tiens à remercier :

La municipalité pour l'apport d'aides financières et matérielles, la CDC Marche Occitane-Val d'Anglin, SARL DUVAL, AMBULANCES BÉLABRAISES, SARL DESBROCHES pour leur précieuse aide, les artisans et commerçants, l'association ARCOPROLIB a offert un ensemble maillot, short et chaussettes destiné à l'équipe Une ... MERCI BEAUCOUP !

Je remercie chaleureusement l'équipe de dirigeants enrichie par six personnes supplémentaires dans le bureau directeur, l'effectif senior garçons a presque doublé merci à tous, sans oublier les supporters !!!

Tout au long de la saison, nous avons besoin de bénévoles pour aider le club. Notre porte est ouverte !

« Avoir envie, encore, toujours et ensemble ». Vive la SSB !

Renseignements :

Contactez les numéros suivants :

Président : 06 86 83 14 01

Responsables école de foot : 06 47 19 00 07 - 06 42 49 73 22.

Adresse de notre site : <http://societe-sportive-belabre.footeo.com/>

Page Facebook : Société sportive de Bélâbre



La Comédie Bélabraise

comediebelabraise.jimdo.com

Notre tournée de théâtre s'est arrêtée en plein élan à la mi-mars ;
« **Jean III ou l'irrésistible vocation du fils Mondoucet** » s'est confiné dans notre bibliothèque de théâtre.

C'est avec plaisir que les acteurs et souffleuses se retrouveront de nouveau pour répéter ce même spectacle... pour mieux vous le redonner en 2021. Jean III aura mûri avec deux rôles en nouvelle distribution.

Mais remontons le temps scène par scène...

SCENE D'IMPROVISATION - octobre 2019

Le stage d'improvisation animé par Denis Morin de la Compagnie « Les Mistsons » a rassemblé onze participants et un petit public venu les applaudir.



SCENE DU TELETHON – décembre 2019

Le « selfithon » a amusé les visiteurs avec les différents fonds d'écran et accessoires proposés. Chacun pouvant repartir avec sa photo. Une seconde photo était affichée sur la fresque composant les lettres du mot Téléthon. Malheureusement les participants étaient souvent les mêmes et, malgré la bonne volonté de tous, la fresque n'a pas pu être terminée.
Merci néanmoins à ceux qui ont joué le jeu.

SCENE DE SORTIE PARISIENNE – février 2020



Ce fut une belle journée ce dimanche 9 février sous le signe de la découverte et du rire. Visite du quartier du Palais-Royal à travers les dessous coquins de l'Histoire par une guide conférencière, suivie, après le repas, de la représentation très appréciée de « *Frou-frou les bains* » de Patrick Haudecoeur au théâtre Edouard VII.

L'assemblée générale du 26 septembre dernier a conforté chacun à son poste et a posé des jalons pour la reprise de la tournée théâtrale en 2021.



« Jean III ou l'irrésistible vocation du fils Mondoucet »
de Sacha Guitry sera donc de retour :

A BELABRE
Salle des fêtes

Le SAMEDI 27 FEVRIER à 20 H 30

Le DIMANCHE 25 AVRIL à 14 H 30

Réservations : Destination Brenne, bureau du
Blanc 02 54 37 05 13

Nous accueillerons le spectacle des « Joyeux Lurons du Salève » le samedi 15 mai 2021 à la salle des fêtes de Bélâbre : « *Au bout du rouleau* » de Jean-Pierre Martinez, au titre non prémonitoire !!

* * *

Claude Chaimbault a quitté la vie et le théâtre.
Il restera toujours présent dans nos cœurs.

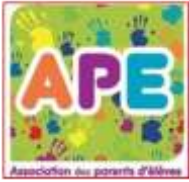
AMICALE BELABRAISE DES BOULES LYONNAISES

Saison 2019-2020 : les joueurs de l'amicale ont participé à une dizaine de concours dans l'Indre et la Vienne avant la neutralisation de la saison au 15 mars 2020 ce qui a eu pour effet l'annulation des championnats et concours départementaux (et donc ceux prévus à Bélâbre). Ils conservent néanmoins pour la saison prochaine leur catégorisation (5 en 3^{ème} Division et 3 en 4^{ème} Division).

Saison 2020-2021 :

L'assemblée générale de l'amicale le 12 septembre a réélu le bureau pour 4 ans : **président** Jacques Martinaud, **secrétaire** Patrick Berroyer, **trésorier** Christophe Georget et a validé l'organisation (si la situation sanitaire le permet) de 2 concours sur le boulodrome de la rue Anatole France les 13 juin (challenge Desbroches) et 4 septembre 2021.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus ; pour cela, contactez les membres de l'association (MM Jacques Martinaud, Christophe Georget, Patrick Berroyer, Sofiane Touati, Daniel Gataud, Patrice Pain, Yves Peyrache et Jacky Prigot).



Natacha, Angélique, Aline, Céline, Marine, Vanessa

L'Association des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale le jeudi 1^{er} octobre 2020. Le bureau reste inchangé.

Au vu de la situation sanitaire de la fin de l'année scolaire, nous n'avons pu faire que la vente de plantes et bulbes au printemps. La soirée blanquette, le loto ainsi que la kermesse ont été annulés.

Pour cette année scolaire 2020/2021, nous prévoyons des actions à distance comme la vente de chocolats de Noël, la vente de plats à emporter...

Le **18 décembre 2020**, nous ferons une vente de **barquettes de tartiflette** au Square Jean Moulin. Vous pourrez les réserver la semaine précédente et venir les retirer entre 16h et 20h (8€ pour l'achat d'une barquette + 1 ticket de tombola offert - bon de commande à venir).

Les bénéficiaires de cette vente permettront d'acheter les friandises pour Noël, ainsi que de participer à l'achat des livres offerts à chaque enfant.

Nous espérons pouvoir organiser nos actions habituelles (pâté de Pâques, loto, kermesse...) et nous réitérerons les commandes de plants et bulbes au printemps.

Nous remercions toutes les familles, les associations ainsi que la Mairie, pour leur soutien.

Nous comptons sur vous, **Bélâbrais**, pour vous sentir concernés et participer aux actions destinées au bien-être de nos plus jeunes.



ANNÉE 2019/2020 en photos :



Les nouveautés de la bibliothèque

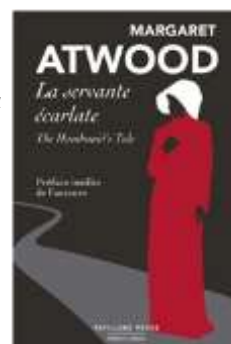
Chaque année la bibliothèque achète de nouveaux romans pour répondre aux demandes des lecteurs. Début 2020 sont arrivés dans les rayons : *Mémoire de nos peines*, dernier roman de la trilogie de Pierre Lemaitre amorcée avec *Au revoir là-haut* ; *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*, de Jean-Paul Dubois, prix Goncourt 2019 ; *Revenir* de l'auteur malgache Raharimanana découvert lors des Mille lectures ; les deux tomes de *La servante écarlate* de Margaret Atwood ou *Le café des délices* de Linda da Silva ; également des romans policiers, Harlan Coben, Michael Connelly, Guillaume Musso ; des récits régionaux : *George Sand à Nohant* par Michelle Perrot, les notes du sous-préfet Christian Delaballe en poste au Blanc de décembre 1943 à septembre 1944, les souvenirs de la résistante Marthe Cohn, sans oublier les livres en grands caractères, de nouveaux romans pour les adolescents et des albums pour les enfants.

D'autres nouveautés sont prévues dans les mois qui viennent : les livres de Ken Follet, Alice Zeniter, Jean-Philippe Toussaint, Karine Tuil, Tiffany Mac Daniel, Jean-Christophe Ruffin, Sophie Villers, Maylis Adhémar...

La bibliothèque peut réserver aussi des livres, romans, documentaires, histoire locale auprès de la bibliothèque départementale. N'hésitez pas à demander un livre, un auteur aux bibliothécaires.

Enfin, l'an prochain, des « boîtes à livres » seront installées en ville, une boîte en « libre lecture » où chacun pourra déposer des livres dont il veut se séparer ou prendre celui qui l'intéresse.

Bibliothèque de Bélâbre, 1bis rue Émile Zola, tel 02 54 28 03 07, bibliotheque.belabre@orange.fr



Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Bélâbre, Chalais, Mauvières, St-Hilaire

RESULTATS DON DU SANG DU 27/08/2020

La collecte de sang s'est bien déroulée malgré l'épidémie.

Nous avons eu **48 donneurs**. Des nouveaux et des vacanciers ont participé à cette collecte.

Les bénévoles étaient présents pour veiller au bon fonctionnement : accueil, gel hydroalcoolique, masques et directions (entrée et sortie différenciées).

Résultats satisfaisants de la collecte.

DATES DES PROCHAINES COLLECTES 2021

BELABRE

Lundi 8 mars 2021
Jeudi 2 septembre 2021

LIGNAC

Mercredi 12 mai 2021
Jeudi 4 novembre 2021

PRISSAC

Jeudi 8 juillet 2021
Jeudi 30 décembre 2021

La Présidente,
Sylviane OUVARD



SERVICE LOISIRS ENFANCE JEUNESSE

POMME D'API

Accueil périscolaire : tous les soirs, pendant la période scolaire, après la classe de 16h00 à 18h30, goûter et transport compris.

Accueil périscolaire mercredi : tous les mercredis, pendant la période scolaire, à partir de 7h30 jusqu'à 18h accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h . Repas du midi à la cantine scolaire, goûter collectif préparé par le personnel de Pomme d'Api.

Accueil de loisirs sans hébergement petites vacances : ouvert pendant toutes les petites vacances scolaires, sauf Noël, de 7h30 à 18h, accessible à tous les enfants de 2 ans ½ à 12 ans. De nombreuses activités étaient proposées, manuelles, jeux, découvertes, sportives, intellectuelles... Différentes sorties sont au programme : sorties récréatives à Champniers « Le Cormenier », jeux inter-génération à Douadic, au Château d'Azay le Ferron et autres encore... Sensibilisation à la pollution, au gaspillage, au tri sélectif ainsi que « se repérer dans l'espace » en découvrant lors d'une promenade le nom des rues de Bélâbre. Savoir se déplacer à l'aide d'une carte ou d'un plan seront également des temps forts de ces moments de vacances.

Accueil de loisirs sans hébergement juillet : ouvert pendant 4 semaines, de 7h30 à 18h, garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h, tous les enfants de 2 ½ ans à 12 ans peuvent participer aux différentes activités. Cet été le thème était « la musique dans la nature » avec plusieurs sorties : le parc de la Haute Touche, 2 sorties équitation à l'Epineau, une au golf des Rosiers et une journée sac à dos avec boussoles pour les plus grands ainsi qu'une journée pêche à la ligne et multi-activités proposée par la Ligue de l'enseignement - FOL 36. Un grand nombre d'autres activités sont entrées aussi dans le programme : activités manuelles, sportives, grands-jeux. Nous regrettons de n'avoir pas pu satisfaire pleinement les enfants qui attendaient comme chaque année, le mini-séjour. Promis l'année prochaine nous ferons de notre mieux pour réintégrer ce camp au programme. Suite au protocole sanitaire en vigueur, nous remercions la municipalité de Bélâbre pour le prêt des locaux qui nous a permis de mettre en place des activités en toute sécurité.

Suite au départ de Virginie JEANNETON que nous remercions, nous accueillons Céline AUBRY comme animatrice en cours de formation.

Pour une meilleure organisation et faciliter la gestion, nous conseillons aux personnes intéressées de bien vouloir inscrire les enfants le plus rapidement possible.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec POMME D'API aux horaires d'ouverture.

*POMME D'API
15, rue Emile Zola,
36370 BELABRE
TEL : 02 54 28 61 36.
Mail : afr.pommedapi@orange.fr*



Dernière rentrée pour Michèle JEANNEAU, responsable bénévole depuis 1977 à Familles Rurales qui souhaite quitter son poste au 31 décembre.



MAINTIEN A DOMICILE

La période COVID a été et est toujours là

Dans le respect des exigences sanitaires, le service MAINTIEN A DOMICILE – FAMILLES RURALES de BELÂBRE a poursuivi ses interventions auprès des personnes aidées.

Les aides à domicile ont été dotées de gel hydroalcoolique, gants, masques, visières, tabliers jetables, dans le but de se protéger elles-mêmes, mais aussi de protéger les personnes aidées lors de leurs interventions.

Ce petit article est pour nous l'occasion de reconnaître et saluer l'engagement et l'implication sans faille des aides à domicile auprès des personnes aidées. Le service a toujours fonctionné, même au plus fort de la crise, et est prêt à faire face à une seconde vague de COVID.

Nous vous rappelons qu'il est possible de rencontrer la secrétaire uniquement SUR RENDEZ-VOUS :

- le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- le mercredi de 9h à 12h30
- le vendredi de 14h à 16h30

Une permanence, ouverte à tout public, a lieu le vendredi matin de 9h à 12h30.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le 02 54 37 10 95 ou le 06 40 23 77 81.

Le Service MAINTIEN A DOMICILE
Suzanne Marchand et Marie-Noëlle Taillebourg

PRETS ET DONN DE DOCUMENTS

Les archives municipales se sont enrichies depuis quelques années de documents intéressant l'histoire et la vie de la commune.

Nous conservons ainsi des pièces concernant aussi bien la famille Lecoigneux et le château, des albums photos de mariages, d'école, de fêtes, d'associations, des cahiers d'écoliers, des vieilles factures de commerces et d'entreprises disparues etc...

Lorsque nos aînés nous quittent, il arrive que les héritiers, ne sachant que faire de ces documents, les jettent ou bien les brûlent. Ainsi disparaissent des parties de la mémoire personnelle des défunts et de l'histoire collective du village.

La Mairie souhaite sauver cette mémoire et la conserver dans les meilleures conditions.

Les documents sont répertoriés, archivés et numérisés pour faciliter leur consultation future.

Les habitants de Bélâbre ou les héritiers de personnes disparues peuvent s'adresser à la mairie soit pour faire un don soit pour effectuer un dépôt (qui pourra être récupérable par la famille). Une fiche d'identification sera établie.

Par avance, nous vous en remercions.

Référent : Michel Jouanneau
Conseiller municipal

Membre de la Commission Tourisme Culture Patrimoine.



Lettre de Louis XV datée de 1745



Tout a commencé par le confinement...

Envies rentrées de participer à une activité quelle qu'elle soit en dehors de la maison.
Plus de déplacement pour aller ailleurs qu'au ravitaillement.
Plus d'entraînement à la salle de billard. Plus de rencontre avec les copains.

Le temps a fait son affaire. Pour certains, il est oublié encore pour un moment ce plaisir de jouer ensemble au billard. La crainte d'être contaminé par le méchant virus qui circule en est l'unique raison.

Pour quelques autres, l'envie de rejouer a été la plus forte. Ils sont donc retournés à la salle en respectant les consignes dont on nous rebat les oreilles à longueur de bulletins d'informations.

Mais les rangs restent clairsemés. L'ambiance pâtit de l'absence de certains amis.

Pour combien de temps encore ? Nul ne le sait. Ce qui est certain pourtant, c'est que le club fera tout pour résister aux circonstances accablantes et pour survivre vaille que vaille.

En cette période, pour un joueur en plein doute ; le manque de réussite au jeu, la malchance, la déveine, la poisse, la guigne ou la scoumoune le poursuivent tout l'après-midi.

Rien ne « passe ».

Les effets donnés sur la bille envoyée ne correspondent pas exactement à la trajectoire désirée.

Un peu trop d'effet, un peu moins que nécessaire.

« La poisse, je vous dis. »

En fait, le doute naît de la situation d'inquiétude que nous vivons. Il est vraiment difficile de rester serein et d'évacuer la crainte que nous portons en nous malgré les mesures sanitaires qui sont prises.

Des jours meilleurs arriveront et le billard club renaîtra au plus fort de son activité.



BEL'ARBRE A CAMES

Club moto

Si 2019 nous a permis de parcourir la Brenne, notre belle région, de voir le grand Aslon, le Coudreau, Usson ou Bellebouche, ces noms sont sans doute évocateurs pour vous ; de visiter Bouges le Château, une petite merveille du 18ème siècle, 2020 en a été autrement.

Deux mois de confinement ont changé notre calendrier des sorties.

Lorsque enfin nous avons pu emprunter ce 31 mai les petites voire très petites routes du Bas Berry nous avons ressenti une véritable émotion.

Bocage verdoyant, pas un avion dans ce ciel d'azur, le silence dans la campagne, la liberté d'apprécier ce que notre beau pays nous offre. De villages en villages, Seillant en passant par le pont des Rendes, Brosse, St Benoît, Roussines, Chazelet ... (nous ne devons pas dépasser les 100 km) quelle quiétude, du bonheur.

Ensuite le 21 juin nous a réunis pour nous rendre dans le Limousin, journée fantastique, des paysages étonnants comme au « Puy de Gaud ».

Les motos aussi différentes soient elles des anciennes Triumph, aux nouvelles Kawasaki, ne formaient qu'un groupe.

Rappelons que nous avons pour but l'organisation entre autres de balades touristiques.

Les vacances sont toujours une coupure pour les sorties, même si l'été a joué les prolongations.

Le Vigeant en cette fin de saison, nous permettrait peut être (la covid étant toujours présente) d'assister à des manifestations de courses de side-cars ou de voitures anciennes de course.



Nous contacter au : 02 54 37 31 58

Adresse mail : belarbreacames@yahoo.fr ou site de Bélâbre

AMICALE PETANQUE DE BELABRE

Bonjour à tous,

Cette année, situation exceptionnelle pour les associations en général.
Comme la plupart d'entre nous, nous n'avons pas pu faire de manifestations.
Notre saison débutant en mars, nous avons été pénalisés dès le départ.

Quelques-uns ont occupé le terrain pour s'amuser, mais il n'y a eu aucun concours.

Je ne sais pas ce que nous réserve l'année 2021 mais dès que ce sera possible nous reprendrons la pétanque comme avant.

En attendant, soyons patients et respectons les consignes.

Alain Chapelle



Dessin et peinture

Bonjour à tous,

Ça existe à Bélâbre depuis bien longtemps, le saviez-vous ?

Une fois par semaine nous nous réunissons pour dessiner.

Que vous soyez débutant ou plus expérimenté, que vous aimiez l'aquarelle, l'huile, l'acrylique ou le pastel vous avez votre place " rue des remparts"

Pour plus de renseignements :

Tél : 06 73 23 53 23 ou 06 85 29 73 99

La Section ACPG-ANACR-UNC AFN

Pour cette année 2020, vu la conjoncture sanitaire, toutes nos manifestations, assemblée générale, grillades... ont été annulées.

En espérant que 2021 soit une année meilleure.

LES INFOS DE L'EAU

PARLONS DU PRIX DE L'EAU...



Depuis 2015, le prix de l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Fontgombault n'avait pas augmenté... contrairement au coût de la vie, et aux nombreux investissements auxquels le syndicat doit faire face, pour maintenir en état ses installations.

A partir du 1er octobre 2020, de nouveaux tarifs s'appliquent. La facture d'abonnement que vous recevrez au printemps prochain sera donc de 91,68 € TTC au lieu de 86,40 € jusqu'à présent (+5€ d'augmentation sur le tarif HT). De même, chaque tranche de consommation verra son coût augmenter de 5 centimes/m³ (pour les consommations à compter du 1er octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2021).

REPÈRE :

Pour un ménage consommant 120 m³ à l'année, la facture annuelle (abonnement + consommations) augmentera de 11,61 €

CONSEILS PRATIQUES ET UTILES...



Bien que propriété du Syndicat des Eaux, le compteur d'eau installé à votre domicile est placé sous votre responsabilité...

Vous devez en particulier le protéger contre le gel. En effet, par temps de gel, la vitre du compteur se casse sous l'effet de la pression de l'eau gelée et vous n'avez plus d'eau à vos robinets.

ATTENTION ! Si vous n'êtes pas sur place et si vous n'avez pas fermé le robinet d'alimentation après compteur, vous risquez, outre le gel et la casse de votre compteur, une importante fuite d'eau, pouvant occasionner des frais importants.

Retrouvez nos conseils pratiques sur le site :

<https://www.eauxdefontgombault.fr/conseils-pratiques/prendre-soin-de-votre-compteur.html>



Délégués titulaires pour la commune de Bélâbre :

Paul Jeanneau, Alain Nevière, Michel Jouanneau.

Pour contacter le Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault :

Un renseignement sur votre facture ?
Signaler un incident, un problème sur le réseau ou votre compteur ?

Un unique numéro
02.54.37.29.21



Soyez éco-citoyen :
buvez l'eau du robinet !



L'eau du robinet est bonne pour notre santé, notre environnement, notre porte-monnaie...

COMITE DES FETES DE L'ENTHOUSIASME A LA DESOLATION...

Revenons ensemble à notre article figurant dans le dernier numéro de La Feuille, n°11 daté de novembre 2019. Dans l'enthousiasme d'une année qui avait connu quelques belles réussites nous vous annoncions l'organisation de la 17^{ème} édition du marché de Noël et un programme d'animations très complet pour 2020... Hélas un malheureux virus, jusque-là totalement inconnu, allait déclencher une pandémie mondiale dont nous continuons à subir les effets dévastateurs tant pour la santé que pour l'économie et notre vie quotidienne. Un an plus tard, pour ce n°12, nous allons revenir sur ces 12 mois si particuliers en souhaitant de tout cœur des jours meilleurs pour toutes et tous le plus tôt possible.

Tout avait pourtant bien commencé avec ce traditionnel marché de Noël à la Basse-Cour. Plus de 60 exposants, fidèles de la manifestation et nouveaux venus mêlés sous les bâtiments ou les chapiteaux, une foule régulière de visiteurs et acheteurs tout au long des 2 journées, des enfants gâtés par le Père Noël, le Téléthon bien soutenu par l'auberge qui lui était dédiée... bref une belle réussite récompensant l'engagement des bénévoles !



Tout avait pourtant bien continué avec le loto du 19 janvier qui avait fait salle comble et doté quelques chanceux participants de bien jolis lots fort appréciés. Une équipe bien rodée, de la bonne humeur, un après-midi entre amis...et la satisfaction de tous.



Tout s'est pourtant arrêté après le concours de belote du 8 février. Une initiative qui a su trouver son public puisque 35 équipes se sont déplacées pour venir concourir et tenter de remporter des lots récompensant leurs performances. Ce jour là la seule fièvre était celle du jeu !

Et puis la catastrophe, de plus en plus impactante, restrictions, confinement, psychose, bilans alarmistes, sentiment d'impuissance face à l'épidémie.... Et pour nous une cascade d'annulations : fêtes de Pâques, randonnée du 1^{er} mai, fête de la musique, soirée du 13 juillet, brocante semi-nocturne, randonnée nocturne d'automne, marché de Noël ... La mort dans l'âme les bénévoles ont dû se plier aux consignes sanitaires pour ne pas courir le risque de mettre en danger leurs publics et eux-mêmes.

POUR SE RELANCER LE COMITE DES FETES INVENTE LE COVID'GRENIER !



Petite éclaircie dans ce ciel bien sombre : après réflexion, concertation et élaboration d'un protocole sanitaire validé par la Sous-Préfecture nous avons décidé de maintenir la brocante d'automne malgré une météo incertaine. Bien nous en a pris puisque nous avons accueilli près de 90 exposants, y compris un manège, et un public assez nombreux qui ont parfaitement suivi les consignes.

Le Président Nicolas Jeanneton.

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2020

CE QU'IL FAUT EN RETENIR :

- La mutualisation des horaires du personnel de Destination Brenne avec ceux de Franck Millet, le responsable du camping, ont permis d'étendre les plages d'ouverture journalière du bureau 7 jours sur 7 pour les visiteurs en atteignant 57 heures par semaine en juillet et août.
- A contrario la crise sanitaire a écourté la saison : 3 mois de fermeture (mars à mai) pour les chalets et 1 mois et demi (1^{er} mai - 15 juin) pour le camping.
- Une fréquentation importante de camping-cars et de couples de seniors. Beaucoup d'habités fidèles et quelques nouveaux, surtout français (impact du déconfinement).
- Un véritable engouement pour la rando, balade, promenade à pied, à vélo ou VTT.
- Une satisfaction quasi unanime sur le séjour : qualité de l'accueil, services, environnement, animation du camping et une météo idéale : beau mais pas de canicule.



LES STATISTIQUES (au 30 septembre) :

- 977 nuitées dans les chalets contre 1 162 en 2019, 993 en 2018 et 1 083 en 2017 mais avec 3 mois de moins !
- 1 276 nuitées au camping contre 1 301 en 2019, 1 014 en 2018 et 1 602 en 2017 mais avec 1,5 mois de moins.
- Au total 2 253 nuitées correspondant à une dépense journalière (hébergement, nourriture, activités, achats divers...) de 50 € jour soit près de 115 000 € dans l'économie locale.
- L'utilisation du logiciel de gestion « Open pro » permet de comptabiliser pour notre camping (y compris les chalets) un chiffre d'affaires de 30 775 € pour 338 réservations en comptant 14 réservations de chalets pour 2 145 € en octobre.
- Les activités payantes ont rapporté : 1 294 € pour les barques et canoës (1 055 € en 2019), 375 € pour le minigolf et 75 € pour les cartes postales et quelques livres en dépôt vente. Nous avons vendu pour le compte de la société de pêche 73 cartes contre 31 en 2019.
- En plus, du 1^{er} avril au 30 septembre la boutique gérée par Destination Brenne a généré 3 750 € de ventes, dont 878 € de location de vélos (233 € en 2019), 1 130 € de bière la Porcupine (!) et 460 € de glaces et canettes fournies par Vival. Pour comparer, de janvier à fin septembre, le bureau de St Benoit n'a encaissé que 3 300 €.

- Pour renforcer la convivialité de l'accueil Franck Millet a organisé 6 apéritifs de bienvenue (dont 2 accueillant une délégation du Conseil municipal) qui ont rassemblé 145 personnes et 5 barbecues qui en ont rassemblés 130.



ET POUR 2021 ?

- Quelques pistes d'amélioration esquissées : renforcer l'équipement des chalets (douche, électroménager, rénover leur extérieur...).
- Nous fondons tous de grands espoirs sur la réouverture du plan d'eau.
- L'idée d'acquérir et mettre à la location des paddles semble pertinente.
- La création de 2 nouveaux itinéraires de randonnée dans le nord de la commune permettrait de compléter et renouveler l'offre existante.

MALGRE LE COVID... ENCORE ON A RANDO !



A cheval



En canoë



A pied



A vélo



COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE OCCITANE-VAL D'ANGLIN

UNE NOUVELLE EQUIPE POUR UN NOUVEAU MANDAT

En préalable un arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2019 a modifié le nombre de délégués de certaines des communes composant la MOVA portant le nombre total de 28 à 32. Ainsi, Roussines, Mauvières et St Hilaire sont passées de 1 à 2 délégués et Bêlâbre de 3 à 4, malgré une diminution de population ! subtilité insondable des calculs préfectoraux ! Nous sommes désormais représentés par le Maire, Laurent Laroche et les 3 adjoints : Suzanne Marchand, Alain Nevière et Paul Jeanneau.

Le 9 juillet 2020 l'ensemble des délégués se sont retrouvés à Prissac pour élire le Président et les membres du bureau de la CDC. Les résultats des votes sont les suivants :

- (5) Président : Mathieu Moreaux, maire de Chaillac,
- (1) 1^{er} Vice-Président : Laurent Laroche, maire de Bêlâbre,
- (3) 2^{ème} Vice-Président : Stéphane Calard, adjoint de Chaillac,
- (6) 3^{ème} Vice-Président : Alain Nevière, adjoint de Bêlâbre,
- (7) 4^{ème} Vice-Président : Thierry Barbier, adjoint de St Benoît du Sault,
- (2) 5^{ème} Vice-Président : Philippe Gourlay, maire de Roussines,
- (9) 6^{ème} Vice-Présidente : Michèle Ballet, maire de Lignac,
- (4) 7^{ème} Vice-Présidente : Marie-Laure Frisch, maire de St Hilaire sur Benaize,
- (8) Membre : Nathalie Laurencier, maire de Dunet.

1	2	4	5	6	7	8	9
	3						



Le 28 juillet le Conseil communautaire, réuni à Mauvières a procédé à la composition des commissions, dont le Président est membre de droit. Ont été élus à l'unanimité responsables :
Développement économique et gestion des ressources humaines : Laurent Laroche,
Voirie, éclairage public et travaux : Stéphane Calard, **Tourisme et communication** : Alain Nevière,
Patrimoine, culture, sports et loisirs : Thierry Barbier, **Transition écologique et ruralité** : Philippe Gourlay,
Action médico-sociale et logement : Michèle Ballet, **Aménagement de l'espace communautaire et PLUI** : Marie-Laure Frisch.



PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNNE 31 ANS... ET UN NOUVEAU PRESIDENT

Né le 22 décembre 1989 le PNR de la Brenne avait prévu de fêter ses 30 ans d'existence en 2020... c'était sans compter sur la crise sanitaire qui a bouleversé tous les projets et tous les calendriers. L'équipe, élus et techniciens, a dû renoncer au programme d'animations en tous genres qui devait marquer cette étape importante dans la vie de notre territoire.

L'actualité 2020 ça a été aussi, suite aux élections municipales, un important renouvellement des délégués élus par les conseils municipaux des 51 communes constituant le territoire. En rejoignant les 12 délégués représentant le Conseil régional et le Conseil départemental (6 pour chacun des deux) et les représentants des intercommunalités (Communautés de communes et Agglomération) ils constituent un ensemble de 74 membres votants. C'est ce Comité syndical, réuni le 18 septembre à Ciron, qui a procédé à l'élection du bureau du PNR et notamment de son Président, Laurent Laroche, qui prenait alors la succession de Jean-Paul Chanteguet, celui-ci n'étant plus délégué d'aucune collectivité. Après élection à bulletins secrets la 1ère Vice-Présidence attribuée au Conseil départemental revint à Gérard Blondeau et la 2^{ème}, attribuée au Conseil régional, à Annick Gombert jusqu'au terme de leurs mandats respectifs prévu en 2021. Le reste de la composition du bureau, porté à 31 membres pour intégrer quelques représentants soutiens du projet de candidature de Thibault Duval fut ensuite élu à main levée.

Dernière étape de cette installation de la nouvelle équipe, la réunion de bureau organisée le 8 octobre à Douadic permit au Président de présenter l'organisation en commissions thématiques et de révéler les noms des responsables de chacune d'entre elles. A tour de rôle ceux-ci ont pu se présenter et évoquer les axes de travail prioritaires envisagés dans leur domaine de compétence.

- Finances : Christophe Vandaele (Vendoeuvres),
- Paysages-Urbanisme-Energie-Climat : Thibault Duval (Le Blanc),
- Environnement-Patrimoine naturel-Eau-Rivières : Patrice Boiron (Neuilly les Bois),
- Agriculture-Pisciculture-Forêt-Chasse : Christian Denis (Lurais),
- Tourisme : Alain Nevière (Bélâbre),
- Economie locale-Services à la population : Joël Darnault (Rivarennes),
- Education-Culture-Jeunesse : Patrice Houssin (Lureuil),
- Patrimoine et savoir-faire : Gilles Touzet (Prissac),
- Communication : Jean Sécheresse (Néons sur Creuse),
- Santé : Dominique Hervo (Tournon Saint Martin).



Octobre 2018, marée basse de l'Anglin à Bélâbre

En octobre 2018, le niveau d'eau de l'Anglin a été fortement abaissé pour des travaux. J'ai pu ainsi parcourir les rives en descendant dans le lit de la rivière et « lire » les maçonneries de canalisation du cours d'eau à hauteur du parc et des îles du château du 17^e siècle.

La décision de Jacques Lecoigneux de détruire le château du Moyen âge pour le remplacer par un édifice d'architecture contemporaine implanté - originalité exceptionnelle - sur une île artificielle, a entraîné d'importants travaux sur la rive droite de l'Anglin. Ces travaux ont commencé en 1650 ou peu après et étaient terminés avant 1681, le nouveau château étant en cours d'ameublement. Les travaux furent précédés par le creusement d'un canal de dérivation des eaux qui commençait en contrebas de Jovard et aboutissait au vieux pont. À la Révolution ce canal était appelé la Petite Rivière. Il était indispensable car on ne pouvait lever les pelles du moulin de Plumartin où était produite la farine de tous les habitants de Bélâbre.

Du vieux pont aux îles de la Peurelle et de saint Greluchon, la rive droite qui descendait en pente à la rivière fut rehaussée sur près de 800 mètres par un mur de soutien d'au moins 3 mètres, afin d'aménager l'allée bordée d'arbres le long de l'Anglin jusqu'au « cabinet vert ». Les îles du château et du bowling n'ont pas été créées dans le lit de la rivière mais sur la prairie qui existait en amont du vieux pont, jusqu'aux grandes arches.

Les maçonneries observées, sous le niveau d'eau, sont liées à briques pilées et à chaux, constituant ainsi un mortier hydraulique. Toutes ces pierres proviennent du château médiéval et probablement des maisons du quartier de la Peurelle. De même pour les blocs formant les arrondis de la pile du « pont de la marquise » qui peuvent provenir d'une colonne du château. Le fond du chenal entre rive et îles est dallé, à une profondeur estimée d'1,50 m du niveau d'eau moyen (limite de débordement du seuil de Plumartin).

Les hommes de l'art de l'époque avaient conscience des risques qu'ils créaient en transformant le lit de la rivière. Ces rives artificialisées réduisaient considérablement la zone de débordement et accéléraient la vitesse du courant. Pour y pallier, ils firent une maçonnerie immergée, arrondie et accolée à l'île du bowling pour détourner le courant qui, sans cela, butait sur une des piles du vieux pont. Cet artifice ne suffit pas puisque deux arches du pont furent détruites au début du 19^e siècle, dont celle protégée par cette construction.

Il paraît évident que le château médiéval fut entièrement démoli car, outre les parements du mur de soutènement de la rive et des îles qui utilisent les blocs équarris ; les blocs non taillés qui se trouvaient en remplissage des murs médiévaux ont été utilisés comme remblai des îles et de la rive du parc comme on peut le voir là où les parements sont écroulés. L'utilisation de l'ancien château a permis d'économiser l'achat de matériaux et la taille des pierres. Seuls des terrassiers, maçons, manœuvres et transporteurs ont dû être recrutés pour creuser le chenal, démonter le château et construire les soutènements des rives et des îles.

Ce modeste témoin du passé au beau milieu de Bélâbre demanderait une réflexion sur sa conservation.

José Ajot

Pile du pont dit « de la marquise », entre l'île du château et le parc. On voit que les maçonneries immergées sont en lits irréguliers. Au dessus de l'eau, les maçonneries sont disposées en lits réguliers, les angles sont plus soignées. Les trous dans les grosses pierres taillées montrent que c'est du réemploi.





Cadastré de 1836, on voit les îles, le château et les allées du parc. Sont retracés par dessus, en rouge, l'ancien chemin de la Peurrelle avec son faubourg et son cimetière, disparus avec la construction du parc. En bleu le canal de dérivation qui allait de Jovard au vieux pont.



La terre, nos racines

Chacun tend à s'y ressourcer ...
 Une parcelle de jardin vous est proposée gracieusement.
 Cela vous tente ?
 Prenez des informations à la Mairie ou au 06 81 08 81 65.



Sapin de Noël

Le Comité des fêtes recherche un grand sapin (6 mètres au moins) à couper chez un particulier pour l'installer sur la place pour les décorations de Noël.

Tél : 02 54 37 61 80
 ou
 06 23 96 91 45



SOUVENIR FRANÇAIS Comité de Bélâbre

Le Souvenir Français a été créé en 1887 alors que la République fait ses premiers pas et que la défaite de 1870 reste comme un souvenir « dont on ne parle jamais et dont on se souvient toujours ».

Il va jouer un rôle essentiel dans le développement de l'esprit de défense et dans l'enracinement mémoriel de tous les combats depuis la guerre de 1870.

Il est une association qui sauvegarde la Mémoire de la France au combat ; il transmet l'histoire de ceux qui se sont battus pour la défense de la liberté de notre pays ainsi que de ceux qui se sont illustrés par de belles actions.

Ainsi, il a pour vocation :

- de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire ;
- d'animer la vie commémorative en participant aux cérémonies patriotiques et aux manifestations locales qui rassemblent les générations autour de leur histoire,
- de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir.

Le comité de Bélâbre a été constitué avec les communes de l'ancienne communauté de communes du Val d'Anglin : Bélâbre, Chalais, Lignac, Mauvières, Prissac, Saint Hilaire sur Benaize et Tilly.

Il est présidé par l'Amiral Hubert Jouot qui a succédé à M. Jean de Tristan, et M. Christian Guillot en est le vice-président.

Les activités du comité ont été ralenties par la pandémie actuelle ; son objectif est l'identification dans nos cimetières des tombes des combattants « morts pour la France ». Le travail sera prochainement entrepris dans les cimetières de Bélâbre.

Tous les ans, il organise à l'occasion du 1^{er} novembre une quête destinée à couvrir les frais d'entretien des tombes des combattants « morts pour la France », qui ne sont plus entretenues par leur famille.

Il s'attache aussi à éveiller chez les plus jeunes la connaissance de notre histoire et cet esprit de mémoire. Le projet de visite du Centre de Transmissions de la Marine par les enfants de notre territoire était prévu au cours du 4^{ème} trimestre de cette année ; l'arrivée de la Covid 19 a contrarié ce projet mais il sera repris dès que les circonstances le permettront.

Il tient à remercier le soutien que lui apporte la commune de Bélâbre.

Il est ouvert à vous tous, femmes et hommes, jeunes et plus anciens ; n'hésitez pas à adhérer : pour une cotisation d'un montant annuel de 10 €, vous contribuerez à tisser le lien qui nous relie avec tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et le rayonnement de notre pays.

Pour tout renseignement, s'adresser à Christian Guillot (tél. : 02 54 37 01 17).

le président du Comité
Hubert Jouot

Etat-Civil du 6 novembre 2019 au 31 octobre 2020**Naissances**

BARITAUD Louison née le 17 avril 2020 à Châtellerault (Vienne)
RENAUD Anthonin né le 12 juillet 2020 à Châteauroux (Indre)
FAURE ESCANDON ARZATE Luka né le 17 juillet 2020 à Poitiers (Vienne)
BERNASCONI Anna née le 31 août 2020 à Poitiers (Vienne)
ARNAULT Marius né le 7 octobre 2020 à Châteauroux (Indre)

Mariages

MAIGRE Alicia et CARDINAUD Christopher le 5 septembre 2020

Décès

CAILLAUD Odette veuve PERRIN le 11 décembre 2019 Le Blanc (Indre)
BÉRARD Marie-Thérèse épouse DURAND le 22 décembre 2019 à Le Blanc (Indre)
REINHART Germaine le 15 janvier 2020 à Le Blanc (Indre)
BRET Guy le 25 mars 2020 à Le Blanc (Indre)
GALAIS Patrick le 7 avril 2020 à Le Blanc (Indre)
PERRIN Robert le 10 avril 2020 à Le Blanc (Indre)
MICHALOWSKI Daniel le 13 avril 2020 à Le Blanc (Indre)
VAREILLAUD Daniel le 3 avril 2020 à Poitiers (Vienne)
DELBOS Odette épouse BAILLARGEAT le 23 avril 2020 à Châteauroux (Indre)
COUVROT Solange veuve NADAUD le 16 mai 2020 à Bêlâbre (Indre)
CHIAPELLO Edouard le 12 juin 2020 à Poitiers (Vienne)
MATHÉ Florence le 16 juin 2020 à Poitiers (Vienne)
LE MOUELLIC Joëlle épouse COTAR le 29 juillet 2020 à Poitiers (Vienne)
LAUZANNE Madeleine veuve AUGROS le 1^{er} août 2020 à Le Blanc (Indre)
ARNAULT Jean le 6 août 2020 à Concremiers (Indre)
CHAIMBAULT Claude le 7 septembre 2020 à Le Blanc (Indre)
LARBALETE William le 4 octobre 2020 à Bêlâbre (Indre)
BRULON Annie le 5 octobre 2020 à Montmorillon (Vienne)
POUGET Didier le 6 octobre 2020 à Le Blanc (Indre)

Horaires de la Mairie

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45

Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02.54.37.61.80

mail : mairie.belabre@wanadoo.fr

